BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Revue de la semaine.

Vendredi soir, 21 janvier 1859.

Le mouvement a été assez prononcé cette semaine et les prix de la plupart des articles se sont bien maintenus. Le coton a cependant trouvé moins d'acheteurs, à cause du fort stock.—Les ventes de tabac sont faibles.—La demande de farine s'est améliorée et les prix ont haussé, tandis que le maïs a fléchi.—Les provisions sont presque toutes calmes. Il ne s'est pas opéré de changement digne de remarque dans le change et le fret.

Nous avons publié, jeudi matin, des nouvelles apportées par le CITY OF WASHINGTON et allant jusqu'au 5 du courant pour Liverpool. Les ventes de deux jours n'avaient pas excédé 14,000 balles dont 1000 achetées par les spéculateurs et les exportateurs. On annonçait généralement qu'il n'y avait pas eu de variations, mais une légère baisse était constatée d'autre part.

COTON.—Arrivé depuis le 14 courant, 34,370 balles. Expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 25,390—Havre 7,0 2—Barcelone 1,436—Gênes 1,726—Trieste 2,063, Brême 10,262—Vera Cruz 766—Boston 2,221—New-York 838—Providence 242—Philadelphie 260—Baltimore 26—et Brasos Santiago 108. Ensemble 51,862 balles, faisant une addition au stock de 33,408 balles et laissant en main, y compris ce qui se trouve à bord des navires non expédiés, un stock de 467,808 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1858		29,761
Arrivé la semaine dernière	34,374	
Arrivé précédemment	1,069,643	1,154,017
		1,183,781
Expédié durant la semaine	51,862	
Expédié précédemment	664,311	716,173
Stock en magasin et à bord de navires non expédiés ce jour		467,808

Il y a sur place un fort stock mais peu des qualités qui aient rapporté des prix très pleins la semaine dernière. Le mouvement a été très modéré, mais les prix se sont bien maintenus et les qualités supérieures ont rapporté davantage dans la plupart des transactions. Les inférieures sont à peine recherchées. Les ventes de la semaine comprennent environ 36,000 balles dont 13 500 samedi, 9000 lundi, 4000 mardi, 4000 mercredi, 3500 jeudi et 2000 aujourd'hui.—prix à la clôture :

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	6¾@ 7¾
Ordinaire	8¾@9½
Bon ordinaire	10¼@10½
Low Middling	10¾@11
Middling	11¾@11¾
Good Middling	11¾@12¼
Middling Fair	12¾@12¾
Fair	—@—

TABAC.—Arrivé depuis le 14 courant, 1179 boucauts. Expédié pendant le même laps de temps, pour le Havre 23—Brême 955—Gênes 101—Corunna 725—Boston 17—New-York 2—Baltimore 15 et Barzos Santiago 1. Ensemble 1839 boucauts—Stock en main et à bord de navires non encore expédiés, 22,847 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main le 1er septembre 1858		29,093
Arrivé durant la semaine	1,179	
Arrivé précédemment	6,558	7,737
		36,835
Expédié durant la semaine	1,839	
Expédié précédemment	12 149	13,988
Stock en magasin et à bord de navires non expédiés ce jour		22,847

Il ne s'est vendu que de petits lots. Les peu d'offre pour les lots en gros ont été faits à beaucoup au-dessous de ce que demandent les détenteurs. Il s'est traité à peine 400 boucauts dont 300 à des conditions particulières, 19 à 6¾, 20 à 8, 40 à 6 cts et quelques petits lots aux mêmes prix.

Lugs Factory	5 @5¾
Planters' Lugs	5¾@5¾
Feuille, inférieur à commun	6¾@6¾
Fair à fine	7¾@8¾
Clarksville choix, &c.	9 @9¾

SUCRE.—Il y a eu bonne demande et l'approvisionnement ayant été modéré les prix ont généralement haussé. Les ventes de la semaine ont atteint le chiffre de 12,000 boucauts dont 250 achetés aujourd'hui.

Inférieur	4 @5
Commun	5¼@5½
Fair à Fully Fair	5¾@6¼
Prime et choix	6¾@7¼
Clarifié et raffiné	7 @9¼

MELASSE.—Bonne demande pour l'expédition. Les transactions ont atteint le chiffre de 16,000 barils à une tendance journalière à la hausse. Les prix sont depuis quelques jours de 29@31 cts l'inférieure et la fermentée et 32@33¾ cts le prime et le choix. La mélasse en demi baril a rapporté 34@36 cts le gallon suivant la qualité. Le choix a rapporté 35 cts.

FARINE.—Bonne demande, et tendance à la hausse. Environ 20,000 barils à $5@5 37½ l'ordinaire à bonne superfine, $5 25@5 50 la fantaisie, $5 50@6 et $6 75@7 les marques extra et extra choix et $4 60 @4 75 le baril de fine et non marque.

BLE.—3000 sacs de blanc et de rouge à des conditions particulières.

MAIS.—Le maïs est depuis quelques jours tombé à 55@95 cts les lots de qualité inférieure à bonne et $1 le boisseau de prime. La demande est faible.

AVOINE.—Environ 6000 sacs de St-Louis se sont vendus pendant la semaine à des prix variant de 70 à 75 cts le boisseau pour l'ordinaire et le prime de l'Ouest et du Canada.

SON.—Les prix du son ont varié de 90 cts @ $1 10 les 100 livres. La plupart des transactions ont eu lieu à $1 les 100 livres.

FOIN.—Environ 4000 balles à $15, $19 et $20 le tonneau de Nord de bonne qualité à prime de l'Est.

PORC.—Marché calme. 1000 à 1200 barils à $18 @$18 25 le baril de mess, la plus grande partie à $18.

BACON.—Très faible demande. Quelques boucauts à 7@7½ cts les épaules 9@9½ les plats côtes ribés et 10@10½ les plats côtes désossés. Les jambons sont peu recherchés à 9@11 cts les non à toile et bagged et 11½@12½ extra et fantaisie passés au sucre.

VIANDE.—Environ 300,000 livres dont 140,000 en gros à des conditions particulières; le reste à 6¾ c. les épaules, 7¾ les jambons et 7¾ cts les plats côtes.

BŒUF.—Marché très calme—Rien depuis les dernières transactions qui ont eu lieu à $11 le mess et $9 le baril de prime. Prix nominaux.

BEURRE & FROMAGE.—Le bon beurre de l'Ouest est vendu 9 @ 15 cts et le fromage 7½ @ 9 cts, suivant la qualité.

GRAISSE.—Marché ferme mais demande modérée. Environ 3000 barils et tierçons à 10@10½ et 10½@11 inférieur à bon No 1 et 11¼@11¾ la nouvelle et la vieille prime. Les quantités de barillets à 12¼ à 12½ cts la livre.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—Nous cotons la toile du Kentucky à 11½ @ 12 cts la garde et celle de l'Inde à 13½ @14 cts—Rien dans la corde.

SALPETRE.—Quelque 100 balles à 10@11 et 11¾ cts les sacs épais à extra et un lot de 500 balles à 9½.

CAFÉ.—Demande faible. 15,000 sacs à 10½ @ 11¼ c la livre, 10¾ à 11¾ le fair @ good fair et 11¾ cts le prime.

SEL.—Nous cotons le sel de Liverpool à 63 cts le gros et 64 @ 70 cts le sac de chargement qui ont eu quart à se terre de fin—Un chargement de 10,000 boisseaux de l'île Turques est vendu à 18 cts le boisseau. De fortes ventes de sel en entrepôt ont eu lieu à des conditions particulières.

WHISKEY.—Nouvelle hausse. 1200 à 1600 barils à 27 cts le rectifié et 25 cts le commun.

RIZ.—Prime de la Caroline, 4@4¾. Faibles transactions.

CHANDELLES.—Les chandelles de l'Etoile ont trouvé peu d'acheteurs à 17½@18 cts les légères et 17 à 18 cts les pleines. Vente de quelques centaines de caisses à 18 les légères et 20 cts le plein.

SUIF.—La dernière vente annoncée comprenait 100 barils de suif fait en ville à 9¾ c. la livre.

CHAUX.—Deux chargements (5000 barils) de chaux Rockland ont été vendus dernièrement $1 25 @$1 30 le baril.

ESPRIT DE TEREBENTHINE.—Environ 500 barils de lots, 46@50 cts le gallon, suivant l'état, etc.

RESINE.—Quelques centaines de barils à $1 40@ 1 55 @ 1 75 le No 2, $2@3 50 le baril de No 1, et $4@4 50 le choice Virgin dip.

HUILE DE GRAISSE.—$1@ 95 cts le gallon de bonne qualité à prime préparée pour l'hiver.

HUILE DE GRAINE DE COTON.—La clarifiée s'est cédée à 74@80 cts le gallon.

ALCOOL.—On peut coter cet article à 43 @ 48 cts le gallon, suivant la preuve.

PEAUX.—Nous cotons les peaux des Attakapas à 15@13½ cts les sèches salées; les Flint du Mexique à 17@18 cts les épaisses et légères.

MOUSSE.—La mousse grise s'est vendue sur la Levée 1½ @1½ cts et la noire 3@4 et 4½ cts les lots de bonne qualité à très propre.

CHANGE.—Léard durant la plus grande partie de la semaine, sans baisse importante—Nous cotons le sterling 107¾ @ 108; — France, 5 fr 23¾@ 5f 26¾ — Traites sur N-York à 60 jours, 1¾@2 pour cent d'escompte. Traites à vue sur New-York ¾@¾ prime.

FRET.—Pas d'animation. Les prix sont les mêmes. Deux navires américains et un anglais ont été affrétés pour Liverpool à 15/32 d le coton, un pour le même port à 45 s. le tabac, un pour le Havre à 1 c. le coton, deux pour Boston à ¾ c et un ou deux pour l'Europe à des conditions particulières. Les compléments de fret ont été pris à 15/32 d le coton pour Liverpool, 1 c le Havre, 1 1/16 c Brême, ¾ c pour Boston, 50@60 c. la farine pour Boston et New-York, 70@80 c, le porc, $4@4 50 le serre et $1 30@1 50 la mélasse.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Calhoun, Gardner, Key West via porte de la Floride
Navire Globus, Blanke, Liverpool
Dorcus Prince, Meady, Coruna
Rappahannock, Cushing, Liverpool
Corinthian, Switzer, Liverpool
Barque S F Means, Means, New York
Wm O Alden, Magill, New York
Brick Pepito, Astel, Barcelone
Goelette H S Lanfear, Raymond, Minatitlan

Arrivés hier.

Steamship Matagorda, Flanders, Galveston via Indianola
Navire Moses Davenport, Coudry, Matanzas
Barque Windward, Emerson, Kingston Ja
Goelette Star, ——, de la cote

Pour les steamboats voir la partie anglaise

Montant le Fleuve.

Navire Chevalier, Timms, Gravesend
Marathon, Van Dyke, ——
Agnes Leeds, Watts, New York
Seah Sprague, ——, Demerara
John Stewart, Hanson, New York
Forest Queen, Crosby, Berkland Me
Barque Elizabeth, ——
Old Wylie, ——, St Thomas
Sea Breeze, ——
Brick M A Reeves, Waters, Havane

Passagers.

Par le steamship Matagorda, venant d'Indianola et Galveston—54 passagers

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Key West	Calhoun	8 AM
Mobile	Bateau de la Malle	4 PM
Covington	Arrow, Hoffman	Midi
Ocean Springs	Creole	4 PM
Lafourche	Music	9½ AM
Belize	Belle Gates, Saliba	10 AM
Attakapas	E M Bicknell	Midi
Opelousas	Anna Perret	Midi
Riv Alabama	Wm Bagaley, Shanott	5 PM
Louisville	Woodford	5 PM
Louisville	Diana	5 PM
Donaldson	Golden Age	5 PM
Vicksburg	Natchez, Leathers	5 PM
St Louis	John J Roe	5 PM
Nashville	Nashville	5 PM
Fort Adams	Paul Jones	5 PM
Riv Tennessee	Choctaw	5 PM
Riv Alabama	Dick Keyes	5 PM
Riv Rouge	Peerless	5 PM
Vicksburg	B L Hodge	5 PM
Bayou Bœuf	Ladite	5 PM
Riv Rouge	Era No 3	5 PM
Riv Rouge	Joseph Holden	5 PM
Tensas	Leona	5 PM
Riv Rouge	Judah Touro	5 PM
Cincinnati	Switzerland	5 PM
Louisville	Republic	5 PM
Bayou Sara	C D Jr	5 PM
Riv Ouachita	Dr Batlington	5 PM
Riv Ouachita	Twilight	5 PM
Bayou Maçon	Bluff City	5 PM
Riv Arkansas	Quapaw	5 PM
Riv Rouge	Morning Light	5 PM
Riv Rouge	Comet	5 PM

POUR LES ATTAKAPAS—VIA PLAQUEMINE.
Jour de départ, tous les MARDIS à midi.

Le bateau à vapeur CERES, capitaine J. J. Labarthe, bien connu aux Attakapas, est actuellement prêt à recevoir du fret pour St-Martinville, New Iberia, Jeanerets, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Tout ce qui lui sera confié sera traité avec soin et ponctualité. Le soussigné profite de l'occasion pour remercier cordialement le public et ses amis de la confiance qu'ils lui ont témoignée jusqu'à ce jour, et pense, en redoublant de zèle, s'en mériter la continuation. J. J. LABARTHE. 5 janv—

POUR LE TEXAS.
Jour de départ, DIMANCHE, 23 janvier 1859 à 4 h...

Compagnie de steamers du Sud — Ligne de la malle des Etats-Unis — POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA. — L'excellent steamship MEXICO, doublé et chevillé en cuivre, capitaine W. H. Talbot, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des E. U.—Pour fret ou passage, ayant de jolies chambres, s'adresser à bord ou à C. B. PAYNE, No 27, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les [illegible] tous les jeudis et dimanches. 20 jan

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI, 22 janvier 1859.
Troisième représentation,—Les Dragons de Villars, opéra en 3 actes, de Maillard.
DIMANCHE—Les femmes qui pleurent.... Comment l'esprit vient aux garçons.
LUNDI, 24—LES DIAMANTS DE LA COURONNE. On commencera à 7 heures.

Théâtre St Charles.

SAMEDI soir, 22 janvier 1859.
Richelieu, drame de Bulwer.... The Maid with the milking pail, vaudeville.

Théâtre des Variétés.

SAMEDI soir, 22 janvier 1859.
Cure for heartache, comédie, suivie de Yankee [illegible].
Prix d'entrée—1ères et 2des, et parquets, 75 cents; loges (aux troisièmes, seulement pour les personnes de couleur) 50 cents; galeries, 25 cents; loges particulières, $6.
Le contrôle est ouvert, tous les jours, de 10 à 4 heures.
AVIS—Les portes s'ouvrent à 6 heures et demie. Le spectacle commence à sept heures.

AMPHITHEATRE ET MUSEE DE SPALDING & ROGERS.
Coin St-Charles et Commercial Place.
CIRQUE DE LA Nlle-ORLEANS.
CE SOIR—Mlle ELODIE LOYALE, de Paris, la première et seule écuyère française qui ait paru en cette ville.
FRANK BARRY, admirable dans ses sauts périlleux.
EQUITATION, ACROBATES et GYMNASE—Spectacle amusant tous les soirs et le SAMEDI A MIDI.
ALEX MONTARG, le squelette vivant, est au Musée.
Entrée—A l'amphithéâtre....50 cents
Au muséum.....25 "

Dernière représentation DES MERVEILLES DU Dr HALE EN ELECTRO-BIOLOGIE,
SAMEDI SOIR, 22 janvier 1859,
A L'ODD FELLOWS' HALL.
Entrée, 50 cents. Places réservées, 75 cts—Pour les enfants, moitié prix.
Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie—La lecture commencera à 7 heures et demie.
Pour plus de détails, voir les petites affiches.

Une lecture pour les ENFANTS
Sera donnée, à la demande générale, A L'ODD FELLOWS HALL SAMEDI, 22 janvier à MIDI,
Et suivie des *Expériences étonnantes ?*
Enfants, 10 cts;—adultes, 25 cts. Les portes s'ouvriront à 11 heures et demie.

AUX DAMES.
La première matinée pour les dames.
Aura lieu à l'ODD FELLOWS' HALL, LUNDI MATIN, 24 janvier, à 11 heures et demie—C'est la première des lectures sur les maladies nerveuses, les causes, l'origine et la guérison de ces maladies.
CHAQUE LECTURE sera suivie *d'Illustrations amusantes.*
Pour le cours, $1—Prix du billet, 25 cts—Billets à vendre à la porte. 22 jan

LES CAMPBELL.
Sont maintenant au MASONIC HALL, rue St Charles.
TOUS LES SOIRS.
Ils joueront tous les soirs jusqu'à nouvel ordre. Troisième semaine des célèbres ORIGINAL CAMPBELL MINSTRELS de RUMSEY ET NEWCOMB. INSTRUMENTS EN CUIVRE et TROUPE DOUBLE.
Dix-huit artistes sans rivaux—Chansons et danses nouvelles tous les soirs.
La troupe la plus nombreuse du monde.
Les portes s'ouvrent à 7 heures.—Le spectacle commence à 7 heures et demie.
PRIX d'entrée, 50 cents.
19janv P. A. CLARK, agent.

Musée de Vannuchi,
Rue St-Charles, No 107.

Pour ne pas vous tromper, souvenez-vous que le MUSEE de VANNUCHI est au No 107

Le Signor Vannuchi a l'honneur d'annoncer au public qu'il a engagé les célèbres MOZART MINSTRELS, sous la direction de M. E. Bowne.

Outre cette nouveauté et la magnifique collection de FIGURES DE CIRE mues par la machine, il a engagé, pour quelques temps, Trois merveilleuses Curiosités, Mlle LIZZIE HARRIS, âgée de 24 ans, de taille de 5 pieds 5 pouces, pesant 650 livres, son bras au mesure 2 pieds de circonférence et sa taille de 5 1/2 pieds de tour.

Sa sœur Mlle LAURA HARRIS, de 15 ans, sa taille n'est que de 32 pouces. Cette enfant est remarquablement faite et très intelligente.

LE GEN. TOM LITTLEFINGER, à 16 ans; sa taille est de 30 pouces, et il pèse 24 livres.

Prix d'entrée, 50 cents. Pour les enfants, moitié prix. Le Musée est ouvert tous les jours, de 10 heures A. M à 10 heures P. M.—Il y a spectacle les samedis et les jours de fête, à midi.—Programme nouveau tous les soirs—Voir les petites affiches. 9d

Salle des Odd Fellows.

Bals de Société, parés et masqués, donnés par les jeunes gens.

Une série de QUATRE BALS aura lieu les soirs suivants :
Premier de la série, vendredi, 21 janvier 1859
Deuxième do vendredi, 4 février 1859
Troisième do vendredi, 18 février 1859
Quatrième do mardi (mardi gras) 8 mars.

Les messieurs qui désirent souscrire à ces bals doivent s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle de bal. Entrée dans la rue du Camp.

Les demandes de billets d'invitation pour dames doivent être adressées au secrétaire, avec les noms et parrainage.

Les Directeurs se réuniront tous les jeudis soir, à 7 heures, au bureau de la salle de bal.

Aucune Dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Toutes les personnes masquées seront priées de se démasquer avant d'entrer dans la salle de bal.

Il ne sera admis aucun billet d'invitation pour Dames après la dernière assemblée des Directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précédera chaque bal.

Positivement on ne pourra pas se procurer de billets de souscripteurs le soir des bals. 16j—au8m

DEMANDE D'AGENTS.

ON demande de bons agents dans chaque ville et comté des Etats du Sud, pour vendre la patente d'une invention récente qui porte le nom de "Thief-Detector, or Burglar Alarm. (Pour découvrir les voleurs.) Les personnes qui désirent avoir l'agence, doivent posséder de cinquante à cinq cents piastres. En recevant $5 00, le demandeur sera avertit par la malle un spécimen du "Thief Detector," et des détails complets relativement à l'agence et à l'usage de l'article. C'est une chose simple et double qui servira être dans toutes les maisons. On demande aussi des agents pour vendre un précieux livre de "publications récentes." On y trouve une infinité de renseignements utiles qui valent dix fois plus que le prix d'achat. L'ouvrage est intitulé "Jackson's Commercial Cyclopedia of Useful and Profitable Knowledge." Chaque exemplaire coûte deux piastres, et on le fait parvenir à l'acheteur par la malle dans n'importe quelle partie du pays.

A vendre plusieurs patentes de date récente, parmi lesquelles se trouve une pompe en cuivre, etc. On demande des agents. S'adresser (et mettre dans la lettre le timbre pour la réponse) à H. W. R. JACKSON, au bureau de poste, boîte J, 24, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

P. S. Chaque maître de poste recevra un exemplaire du susdit livre, moyennant une piastre et cinq timbres de trois cents. Ils sont fournis aux agents et aux maîtres de poste à raison d'une piastre et quinze cents l'exemplaire, en gros. 8 nov 6m 1re p

PHARMACIE FRANCO-ITALIENNE.
ENCOIGNURE REMPARTS ET QUARTIER.

ASSORTIMENT complet de Drogues, Médicaments simples et composés, Remèdes patentés, Parfumerie. Le tout de premier choix et à des prix très-modérés.

SPECIALITES PARTICULIERES :
Sirop végétal indien et pâte pectorale balsamique amygdaline, de P Gaudin,
Sirop dépuratif de F. Berta,
Vin tonique au quinquina, de J. M. Manvielle
Orviétal, Trésor de la chevelure do
Prises sédatives de F. Berta, spécifique pour la coqueluche, et toux nerveuse.
Eau de Beauté de F. Gaudin, pour enlever les taches de la peau,
Pommade régénératrice de P. Gaudin pour empêcher la chute des cheveux,
Dépôt du sirop de Ricin de Sénat.
F. BERTA,
1er janv successeur de J M Manvielle

Magnétisme.
MADAME ALLUARD,
SOMNAMBULE FRANCAISE
RUE BOURBON, 331,
Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour les cas désespérés de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise.

Les cures obtenues depuis cinq années dans les maladies nerveuses par l'application directe du magnétisme dirigé par Mr Alluard, aidé des indications de Mme Alluard, sont prodigieuses : elle a dans ce genre opéré de véritables résurrections.

Parmi les malades qui se sont présentés, il s'en est rencontré fréquemment dont l'affection datait de fort loin, chez lesquels le mal avait pris des racines profondes; abandonnés par tous les médecins ils se sont vus complètement guéris, après avoir suivi le traitement de Mme Alluard.

Mme Alluard se rend au domicile des personnes souffrantes, et consulte tous les jours. 27nov—3m

BOUCHONS—150 balles bouchons pointus, longs courts, fins pour vins, eaux minérales, fioles, &c, &c, un bon assortiment, à vendre par P CUSACHS BRO & CO, 15janv—10 Rue Royale, encoignure St-Philippe

KIRSH—50 caisses vieux kirsh suisse sup., en magasin et à vendre par P CUSACHS BRO & CO, 15janv—10 Rue Royale, encoignure St-Philippe

C. M. Rutherford. O. B. Chapin
RUTHERFORD & CHAPIN,
Agents-Commissionnaires pour l'achat et la vente d'esclaves.
Bureau et Dépôt,—68, rue Baronne.
24nov—3m Nlle-Orléans, Lne.

J. T. BELKNAP. GEO. E. SEARS
BELKNAP & SEARS,
Courtiers de produits,
No 109, rue Gravier.—NOUVELLE ORLEANS
18 oct—1an

Location de girandoles, bras de lumière pour bal et soirées.
Encore une nouvelle réduction sur les Glaces, Cadres, Gravures, etc.

G. DUPUY offre à 40 p. 0/0 de réduction tout son magnifique assortiment de glaces françaises, premier choix; gravures, lithographies, mezzo tinto, cadres de glace, tableaux, photographies, embrotypes, galeries de fenêtres, patères, ornements, etc. Le tout garanti pour dix ans.

Glaces pour cheminées et entredeux de fenêtres, nouveaux modèles; médaillons Louis XV, Pompadour, Renaissance, ovales; tables dorées, consoles, marbres plaqués avec brackettes dorées, glaces à main, à barbe, à toilette, voyage et psychées. Une grande variété de glaces allemandes de tous prix et grandeurs.

Seul dépôt de verres pour ambrotypes et pastels. Restauration et nettoyage des tableaux à l'huile, pastel, etc.

Un immense choix de vues stéréoscopiques sera vendu au dessous des prix courants.
17 jv G. DUPUY.

200 caisses chandelles Star
70 do do blanc de baleine, Samuel Leonard
300 sacs café Rio
30 de café de la Havane
100 do café Java
500 barils farine fine, superfine, fantaisie et extra
20 boucauts jambons
100 barillets graisse
400 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3
20 barillets maquereaux No 1
25 barils huile de graisse, Proctor & Gambles
30 baille de graine de coton
400 paniers huile d'olive, grandes et demi bout.
300 caisses raisins Layer et M R, ¼, ½, 4/4 caisses
60 boucauts riz de la Caroline
150 barils riz crois strictement choix
600 caisses savon Winchester
100 do de marques de l'Aigle
500 sacs sel fin et gros sel
100 caisses amidon de Kingsford & Sons
50 de sardines Canié & Martin, ¼, ½, 4/4 c.
300 caisses tabac Hamilton, May Flower, Newman, Belle of Bedford, Twin Brothers, Forest Rose, Dewdrop, Bassols, Lexington;
20 barils vinaigre vin blanc français
100 barils whisky rectifié; 60 de Bourbon, 40 de Magnolia; 60 de Monongahela; 25 de Tuscaloosa.
4000 boisseaux coupons de la Caroline, attendus
100 paniers vieux Cognac Chevret & Fils
50 pipes porter etc de Byass & Tenant
150 paniers champagne Cie Pierre et Ve Cliquot
60 qrt et 1/2 pipes demi-vin Otard Père et Fils;
Et un assortiment général de produits du Nord et de l'Ouest, de produits français, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
F. JACOB, DUPSUMIER & Co,
14 an—6 Coin Conti et Vieille-Levée.

BŒUF—100 barils mess et mess prime, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co

Agence de [illegible] de la Virginie.

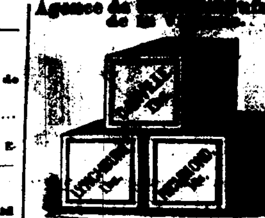

Nous avons en magasin et nous continuons à recevoir directement des manufactures de la Virginie, une grande variété des célèbres marques de tabac manufacturé, que nous offrons au commerce à des conditions avantageuses.

Notre stock aussi complet que varié comprend en livres, demi-livres, 5 s, 10 s. et 12 s. de toute qualité et de tout prix, avec diverses qualités fantaisie tordues et enveloppées de feuilles de plomb.

Seuls agents pour le tabac à priser bravoté de Roome—fort assortiment en magasin.

Aussi—Seuls agents pour le célèbre tabac à chiquer et à fumer de Bogg.

Nous invitons les acheteurs à visiter notre stock avant de s'adresser ailleurs.

MILLER, BURTHE & Co,
1janv—3mo 66 rue de la Commune

LAIT ANTEPHELIQUE

Le seul dont les effets soient incontestables. Plus de rides, plus de taches de rousseur, régénération de la peau et du teint, par le seul et véritable LAIT ANTEPHELIQUE de chez Henriques.

AVIS.

On a annoncé sur l'Abeille une autre préparation soi-disant comme [illegible] ... l'analyse de cette composition m'a prouvé que [illegible] ... n'a aucun rapport avec le composé de mon LAIT ANTEPHELIQUE [illegible] ... Je préviens les dames [illegible].

F. F. HENRIQUES, [illegible]
ED. GUILLOT, 143 rue Royale.
J. WRIGHT & Co. 21 et 151, rue Chartres
1er—1an

AUX FAMILLES.
SIROP BALSAMIQUE ET PECTORAL

Les résultats si avantageux qu'obtient le Sirop Balsamique et Pectoral, nous portent à le recommander à toutes les personnes affectées de maladies de poitrine, [illegible] rhumes, coqueluches [illegible]. Son goût agréable joint à ses propriétés incontestables le font préférer à tous les sirops employés dans les mêmes cas.

Le Lait Antéphélique, la Poudre Végétale [illegible] Huile de Palma-Christi, dont les effets merveilleux sont déjà connus, se trouvent dans la même pharmacie. HENRIQUES. Rue Remparts et St Louis

Compagnie d'Assurance du Star.
No 22, rue St. Charles.

A UNE assemblée de la Direction tenue le 3 juin 1858, il a été résolu, avec l'autorisation des actionnaires, qu'à partir du 1er juin courant le net profit provenant des primes acquises sera également partagé entre les actionnaires, et ceux qui assureront dans cette compagnie après déduction faite de 10 pour cent pour le crédit des actionnaires et 10 pour cent comme le requiert l'Art. 5 de la Charte pour la formation d'un fonds de réserve.

Il a été également résolu qu'un retour de 10 pour cent sur la prime sera fait comme par le passé aux assurés.

Tous dividendes déclarés seront payés au comptant, la compagnie s'émettant pas de scrips.

Par ordre de la Direction.
PLACIDE FORSTALL, président.
EDMOND DE BUYS, secrétaire.

Directeurs :
Placide Forstall. P. A. Giraud,
Wm C. C. Claiborne, E. Giquel
A. F. Elliot, J. F. Reylle,
J. Pinson, G. H. Chaplain.
W. Logan. 4 juin—1an

Liquidation......Liquidation
DERNIERE SAISON.
GRANDE REDUCTION DE PRIX.
FONDS A VENDRE.
117 rue Royale, entre Toulouse et St-Louis, 141.

MLLE CLEMENCE GUERIN, désirant se retirer des affaires, vendra à prix réduits les articles composant son magnifique assortiment de nouveautés, tels que: Robes brodées en mousseline et jaconats, peignoirs, jupons, robes et manteaux de nuit, toilettes du matin, chemisettes brodées, pèlerines, manchettes, mouchoirs, cols et manches brodés, un beau choix de cols et manches dentelle Alençon, application point de Venise, valenciennes, etc. etc. volants, châles et manteaux dentelle noire, voilettes, mitaines filet fin, éventails, corsets, chapeaux de saison pour dames et enfants, rubans, fleurs; tout ce qui concerne la lingerie d'enfants et une quantité d'articles qu'il serait trop long d'énumérer. 20 jan—1m

Mlle AGLAE LEMAITRE
Rue Royale, 201, entre Ste-Anne et Dumaine

VIENT de recevoir un grand assortiment de modes et nouveautés, chapeaux avec cela dans les premières maisons de Paris. —Ces marchandises se recommandent par leur fraîcheur et la modicité des prix auxquels elles sont livrées. On trouvera aussi au No 201 rue Royale
DES PARURES de Bal et de mariées et des Coiffures pour dames.
Mlle Aglaé Lemaitre remplit aussi, dans le plus bref délai possible les commandes de la campagne. 23déc—30

AUX DAMES DE LA NOUVELLE ORLEANS.
AVIS ESSENTIEL.

LE confiseur de la rue Conti, 105 et 107, prévient les Dames qu'il déballe un grand assortiment de bonbons nouveaux et de très beau choix, qu'il vient de recevoir de Paris. Tous ces bonbons, figures et fabriqués avec un soin tout particulier, se recommandent par la qualité de leur parfum et leur bon travail.

Ils ne diffèrent pas de prix et se vendent toujours à 50 cts. P. MANRY,
25oct—a Rue Conti 105 & 107

BIJOUTERIE.
LOUIS MUH

AYANT rafraîchi son assortiment déjà considérable pour donner une bonne occasion à sa nombreuse clientèle et au public de trouver un ASSORTIMENT COMPLET et MEME ESCOMPTE de 10 pour cent sur les diamants et l'argenterie, 15 pour cent sur la bijouterie et 20 pour cent sur le plaqué, jusqu'au 1er mai prochain, époque à laquelle il a l'intention de VENDRE TOUT SON FONDS A UN GRAND SACRIFICE pour se retirer des affaires.

Il est inutile d'énumérer les articles, car son établissement est bien connu comme ne renfermant que des articles de première qualité de 14, 16 et 18 karats.—Les personnes qui désirent acheter de Bijouteries n'auront pas besoin de venir à son magasin où ils ne trouveront que des bijoux de première qualité et à des prix extraordinairement BAS au No 41, rue de Chartres.
27 nov—3m LOUIS MUH.

Vente de nègres

Le soussigné a à vendre environ 200 nègres de la Virginie et du Maryland qui viennent d'arriver—nègres de champ, ouvriers, domestiques de toutes sortes, etc. Il renouvellera son personnel par tous les arrivages de la saison. Son établissement est situé rue Baronne, 54, 2e rue à l'ouest de l'hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune.
2 déc—au 30juin WALTER L. CAMPBELL.

Toiles pour le commerce de la ville.

REÇU par les derniers arrivages de Liverpool, un approvisionnement général de toiles et de cotons, comprenant toiles d'Irlande, ginghas fil, mouchoirs batiste, toiles imprimées, toiles à drap, damas, nappes, draps, serviettes, toile pour taies d'oreiller, coutils devants de chemises de fantaisie, long lawns, diaprés, ducks, toiles de Hollande, toiles écrues et de Biais, toiles Planteurs, chemises, toile écrue et blanche pour moustiquaires, mousselines suisses, gingas Union et coton; burlaps, gingham, robes de mousseline imprimée, cotonnades, couvertures, &c,
A vendre par O. B. GRAHAM,
13 janv No 96, rue Gravier

Soieries!..............Rubans!

NOUS sommes maintenant à même de pouvoir satisfaire à toutes demandes pour les soieries en général, ayant reçu par les derniers arrivages du Havre le complément de notre stock de gros du Rhin et chiné noir, gros de Nice et de Milan (haute nouveauté)

Poult de soie, satin de Chine, marcellines florencées, rubans taffetas noirs et couleurs, rubans gros de Naples uni et fantaisie, rubans velours noirs et écossais.

Nous n'avons pas besoin d'assurer les acheteurs que nos prix sont établis comme de coutume, sur la plus basse échelle.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 47, rue de Chartres, entre les rues
6nov Bienville et Douane,

Draps......Casimirs.

A l'approche de l'hiver nous ne voulons pas manquer d'appeler l'attention spéciale des acheteurs sur notre grand assortiment de Draps noirs et couleurs, satin de laine noirs et casimirs fantaisie, velours, cravates soie, etc.

Nous vendons bon marché et à des conditions libérales. A STURZENEGGER & ETERNOD,
47 rue de Chartres,
6nov entre les rues Bienville et Douane

Marchandises en Douane, pour le marché du Mexique.

COMPRENANT Platilles, Bretagnes, Creas, Estopilles, Silesias, Cambrais, Russia pour draps, Checks de fantaisie, Satins, Victorias, Lastings, Irlandes, Mousselines imprimées, Mousselines suisses, Imperiales, Mouchoirs imprimés, Mouchoirs de Verone, Bayetas, Fil en pelottes, fil en bobines, Cotonnades, Listados, &c.
A vendre par O. B. GRAHAM,
13 janv No 96, rue Gravier

EAU-DE-VIE—224 futailles eau-de-vie en demi, quarts et huitièmes, des marques suivantes :
J S Godard, Pn Godard & Co,
M Castillon, A Lagrange & Co,
A Bonniot & Co, Raynal & Alasse,
F Ribert, Ch Rivière,
S Dammeries, Serrannet fils,
Hivert Pellevoisin, J J Dupuy,
Coniée & Martin, Lafontaine,
à vendre, sous les clefs de la douane. par
EUG ROCHEREAU & Co,
15 jan—8 17 & 19 rue St-Louis

SARDINES à l'huile—75 caisses sardines demi et quart de boîtes, des marques A Canué et Coniée & Martin, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
13janv 17 & 19 St Louis

VIN rouge en caisses—750 caisses vin rouge St-Julien et A Souffron, 12 bouteilles, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
15 janv—8 17 et 19 rue St Louis

PORTO ET SHERRY—15 barils Portwine Royal Company
20 barils Sherry, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
15 janv—8 17 et 19, rue St-Louis

WHISKY—100 barils whisky Wiskhre, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
20 déc 15 rue Tchoupitoulas

FROMAGE—500 caisses fromage de l'Ouest, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
5 rue Tchoupitoulas

VIN D'OPORTO—100 1/4 pipes Oporto vieux d'Espagne, doux.
75 do de do de sec.
A vendre par P CUSACHS BRO & CO,
15janv—10 Rue Royale, encoignure St Philippe

AMANDES—150 sacs amandes à coque tendre, nouvelle récolte, en magasin et à vendre par P CUSACHS BRO & CO,
15 janv—10 Rue Royale, encoignure St-Philippe

GRAINES des Canaries—15 barils graines nouvelles, venant d'être débarqués et à vendre par P. CUSACHS BRO & CO,
15jan—10 Rue Royale, encoignure St-Philippe

VIN—25 barriques Bordeaux, [illegible] de Catalogne, [illegible] à vendre par P CUSACHS BRO & CO,
15janv—10 Rue Royale, encoignure St-Philippe

C[illegible]—[illegible] TH BAILLY BLANCHARD & Co.

VENTES JUDICIAIRES.

E. Barton vs Kohn et Mitchell.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le jeudi 3 de février 1859, à 11 heures A.M. en mon magasin de dépôt rue Jefferson No 36 dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de :

Un lot de vêtements, etc, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication E. T. PARKER, Shérif
7janv—15 21 3 fév de la Paroisse d'Orléans

Alexandre [illegible] vs Ursule McLean alias Madison, f. de c. l.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,080—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus je procéderai le samedi 29 de janvier 1859 à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de :

Un terrain situé au faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Champs Elysées, de Craps, des Français et d'Amour, désigné par le No 127, et mesurant trente pieds de face à la rue des Champs Elysées sur cent vingt pieds de profondeur. Etant le 3me terrain de l'encoignure Craps.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse bâtie entre poteaux, couverte en ardoises, ayant 4 chambres avec foyers, galerie derrière et deux cabinets, caves en-dessous.

Une cuisine haute en bois couverte en bardeaux, ayant 4 chambres avec foyers, deux au rez de chaussée et deux au premier, four briqueté, cuve, &c.

Le tout divisé en deux locations—à raison de $12 par mois chacune. La maison porte le No 63.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
29déc—jv7 15,22,29 Shérif de la paroisse d'Orléans

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Henry Dirck.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,347—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 31 de janvier 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues de Camp et des Magasins, à l'adjudication de :

DEUX TERRAINS situés au faubourg Washington, désignés sous les numéros dix-huit et dix-neuf, sur un plan dressé par A. d'Hémécourt, voyer, le 17 de janvier 1818 et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville ;

Lesdits terrains sont contigus et mesurent chacun, mesure américaine, trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue de l'Indépendance, entre celles Levée et Casacalvo, sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison basse en bois, couverte en bardeaux, ayant deux chambres avec foyers, cabinets et galerie sur un des côtés, une cuisine basse en bois couverte en bardeaux, ayant deux chambres, dont une avec foyer, deux vieux hangars dans la cour, cuves, etc. etc.

Ensemble aussi avec vingt cinq actions (aujourd'hui réduites à vingt quatre) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur ladite propriété.

Le tout saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira deux stock-notes pour les sommes ci-après, à savoir :—Un de $864 sur le No 18 avec 12 actions du stock de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le second de $836 sur le lot No 19 avec 12 actions du stock de la Banque des Citoyens de la Louisiane, tous deux payables le 1er mai 1860, renouvelables conformément aux termes de la charte de ladite banque, et la balance du prix d'adjudication comptant.

L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires, résultant de la charte et des lois y amendatoires et les stock notes à fournir devront être identiques avec l'acte du 15 mars 1849 et avec l'acte de vente du shérif
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
30 déc—30 déc, 7,15,24,31jan

Louis Werling vs. Cécile Werling épouse de Rodolphe Kuntz et son dit époux.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,899 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 29 de janvier 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

Un terrain situé au faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Ste-Anne, Johnson et Prieur, mesurant vingt-huit pieds six pouces de face à la rue d'Orléans, sur soixante quinze pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ledit terrain fait partie et est à prendre du côté de la rue Prieur d'un plus grand terrain désigné par le No 1 de l'îlet No 2 sur un plan dressé par Depouilly, le 29 d'avril 1850 déposé sous le No 216 en l'étude de Théo. Guyol, notaire public en cette ville.

Le tout saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif
26 déc—7,15,22,29 de la Paroisse d'Orléans.

HENRY GOLDMAN vs Dr De Aragon—No 12,943 —Cour du Troisième Juge de Paix. Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Arthur Bander, juge de ladite cour, je vendrai à l'encan, le 5 février 1859, à midi, à la porte de la Maison de Cour, No 23, Exchange Place, encoignure de la rue de la Douane—Un lot de médicaments, 31 livres de médecines, 1 boîte de beaux instruments de chirurgie, 20 tableaux d'anatomie et divers objets—saisis pour satisfaire ledit writ. Conditions—Comptant sur les lieux.
22 jan—29 28 31 JULES DELARUE, Constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Jean Amar—No 15,019.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que Vincent Amar a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Jean Amar, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,
22 jan—26 31 Député-Greffier

Succession de Martin Laguillon et sa femme No 14,707.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans —Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir, à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par l'administrateur des susdites successions ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds être distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,
22 jan—26 31 Député-Greffier

F. LEFEVRE,
Successeur de J. VINCENT,

A l'honneur d'informer le public qu'ayant vendu son magasin situé au coin des rues Royale et St Pierre, ses soins se seront dorénavant portés qu'à son magasin situé
A l'encoignure des rues Canal et Carondelet.
Ce magasin portera, comme par le passé, le nom de Vincent, si avantageusement connu.

M. LEFEVRE sollicite respectueusement la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et espère le mériter par les grands soins et les attentions tout particuliers qu'il apportera aux ordres qui lui seront confiés.

Toutes commandes pour Bals, Soirées, Diners, Soupers, Noces, Baptêmes, &c., qui lui seront données, seront exécutées avec le plus grand soin et à plus grande exactitude.

M. LEFEVRE annonce au public et aux dames principalement, que MARDI 2 NOVEMBRE, il commencera le LUNCH.
F. LEFEVRE,
Successeur de J. VINCENT,
Encoignure Canal et Carondelet.
P. S.—Tout ordre pour la campagne sera rempli avec soin et exactitude. 1 nov

Assortiment d'automne et d'hiver DE BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX
Reçu en ce moment par FROST & Co.
Entrepôt en gros de chaussures et de chapeaux, No. 20, rue des Magasins, (Entre les rues de Canal et Commune.) NLLE-ORLEANS.
Les habitants de la campagne sont respectueusement invités à examiner notre stock. 16 n 3m

Ancienne maison Vincent
Encoignure Royale et St-Pierre.

MM. DESBONS & SONNECAZE ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont acheté de J. Lefevre l'ancienne MAISON VINCENT qu'ils se proposent de remettre sur le bon genre du fondateur qui lui a valu à juste titre cette bonne réputation.—Pour cela, ils ont eu à faire de grands sacrifices; aussi, sont-ils en mesure d'exécuter toutes commandes qui leur seront adressées, avec soin et exactitude digne de leur maison.

Ces messieurs informent le public qu'ils ont UN LUNCH ouvert tous les jours.
Pièces froides au détail, Banquets,
Punch au champagne, Noces,
Repas de corps, Bals et soirées.
Chocolat et Café.
On demande deux apprentis. 4nov—3m

CARRERE,
QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHES
No. 116, rue Vieille-Levée, entre St.-Philippe et Dumaine,

OUTILS de charpentiers, menuisiers, charrons, ébénistes, provenant des premières fabriques américaines et anglaises :
Clous coupés de 3 à 60 d.
Pentures, couplets, serrures, targettes, verrous.
Coutellerie de table anglaise et américaine.
Couteaux de poche et canifs Rogers et autres.
Rasoirs Wade et Butcher, do de Elliott.
Ciseaux de barbiers, tailleurs, de brodeuses.
Faux, faucilles, sécateurs, serpettes.
Haches à bûcher, coings, coutres.
Pioches, pelles, bêches, râteaux.
Scies, passe-partouts, égoïnes, scies à cadre.
Limes anglaises de Sanderson Bros & Co
Chaînes de traîner, do pour attacher
Moulins à gruau, de à café.
Plomb en sac et barre.
Capsules françaises et anglaises.
Cheminées anglaises, à entonnoir.
Cornes à poudre, sacs à plomb.
Poudre ordinaire et superfine de Hazard & Co
Acier fondu, fer rond, feuillard, fil de fer.
Etoffe métallique, cuivre en feuille, étain.
Huile de lin crue et bouillie, huile de lard.
Térébenthine, alcool, camphine.
Brai, goudron, raisine, étoupe.
Cordage, Manille, do de Russie, do en coton.
Etoupe, poulies, fil à voile, fil à caret.
Balance plateforme, de do comptoir.
Fourneaux en terre, do en fer, fers à repasser
Baquets à charbon, pelles et pinces.
Cuillères et fourchettes plaquées sur german silver, etc.
Quincaillerie des deux marchés.
C CARRERE.

Médicaments.—Médicaments.
EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN AMERIQUE.
LE GRAND REMEDE ANGLAIS
La solution spécifique
est célèbre.

LE célèbre médecin, SIR ASTLEY COOPER, en reconnaît l'efficacité. On lui doit des milliers de guérisons, et la Faculté de Médecine l'approuve. La gonorrhée, les douleurs au dos, la faiblesse et toutes les affections urinaires sont guéries comme par magie. Le système se fortifie, et l'esprit découragé retrouve son énergie. Seul agent :
17jt—1an tTj 26, rue du Camp, Nlle-Orléans

BILLARDS.
Tables de billard améliorées et coussins de combinaison de Phelan.

LE soussigné vient de placer dans ses salles les tables ci-dessus, pour lesquelles il est agent, et il est prêt à en fournir dans le plus bref délai possible.

Il a aussi 8 excellentes tables de seconde main, qu'il vient de retirer de ses salles, dont quelques unes avec dessus en marbre, ainsi que tout ce qui a rapport aux billards. Ces objets sont en vente aux prix les plus bas, aux salles de billards du Sud, 105 rue Gravier.
6 déc—3 m M. M. MILLER

A. Carrière. E. Bordelois
A. CARRIERE & Co
IMPORTATEURS,
No. 25, rue de la Vieille Levée,
ONT constamment en main un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Conserves. 7 juillet—

EN débarquement du navire Charlotte Morrison, de Bordeaux—30 barriques de vin pour famille
160 caisses vin rouge
25 do vin rouge ½ bouteilles
100 do vin blanc Sauternes
25 do vin blanc de ½ bouteilles
25 do fruits au jus
A vendre par E. DECHAMPS,
11déc 21 rue St Louis

EAU FORTIFIANTE POUR LA VUE — [illegible] F. LEVERRIER, 76, rue de Chartres
7 déc

ABSINTHE—50 caisses absinthe suisse sup., en magasin et à vendre par P CUSACHS BRO & CO,
15janv—10 Rue Royale, encoignure St-Philippe

FROMAGES [illegible]—40 caisses fromage [illegible], en magasin et à vendre par DUNTZE & Co, enc. Royale et Conti
14 janv

VENTES A L'ENCAN.

Vente au comptant, sans réserve, [illegible] Succession [illegible]—No 14 [illegible] Cour de District de la Nouv.-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
C. E. GIRARDEY, encanteur.
Bureau, No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI 22 janvier 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 18 décembre 1858, rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession d'Edmund Burke, décédé, savoir :

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans le terrain No 2 de l'îlet No 24, compris entre les rues Derbigny, Roman, Palmyre et Gasquet. Ledit terrain a 25 pieds de face à ladite rue Derbigny, sur 140 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie bâtisse en bois, à étage, avec galerie en haut et bas sur la façade et sur le côté, deux chambres et cabinet en bas, et deux chambres au premier; une cuisine basse en bois, grande cave. La maison est bâtie sur des colonnes en briques, donne sur la rue, avec des arbres fruitiers et autres sur la façade. Elle est située dans un quartier respectable où il se fait des améliorations, et à deux îlets seulement du marché Claiborne.

Conditions—comptant.
L'acte de vente pardevant R. Brenan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19 déc—1 8 15 22 jan

Succession de Carl Morris.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu SAMEDI 22 janvier 1859, à midi à la Bourse St-Louis, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 décembre 1858, la propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir :—

Deux Lots de terre contigus situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Douane, Rochebiave, Bienville et Tonti, désignés par les Nos 11 et 12. Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Douane et Rochebiave. Ces terrains mesurent chacun 32 pieds de face à la rue de la Douane, sur 100 pieds de profondeur. — Ensemble une maison bâtie sur le lot No 11, divisée en deux chambres et un petit hangard. Le tout d'après un plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 12 et 18 mois de crédit, portant intérêt au taux de 8 pour 0/0 par an du jour de la vente, avec hypothèque sur la propriété vendue.

Acte de vente pardevant Geo. Lagbeubühl, not. public.

Et le même jour, en vertu du même ordre, il sera vendu au bureau de l'encanteur, Passage de la Bourse, No 90½, à 11 heures A. M.:
Un coffre d'outils de tonnelier.
Conditions—comptant. 21 déc—31 7 15 22 jan

Successions de Patrick Crehan et de sa femme—Maison basse en bois dans la rue Gironde.

PAR J. A. BEARD & Co, [illegible], Encanteur.

SAMEDI, 22 janvier 1859, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, portant la date du 13 décembre 1858, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Patrick Crehan et de sa femme, savoir :—

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Perdido, Gironde et Freret. Ledit terrain est désigné par le No 25 et a 26 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Gironde, sur une profondeur de 96 pieds 9 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison basse en bois, avec hangar, etc.

Conditions—La moitié comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété vendue, 8 pour cent d'intérêt, et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

L'acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
20 déc—29 15 22 jan

Succession de George W. Cox.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau, 82 rue de Chartres.

SAMEDI, 22 janvier 1859, à midi, il sera vendu à l'encan public à l'Arcade de Banks, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la 2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 15 décembre 1858, pour le compte de ladite succession :

Le nègre Jackson, âgé d'environ 41 ans. Actes de vente pardevant F. Coffey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Conditions comptant, sur les lieux.
27 déc—30d 11 22

Vente pour cause de départ—Billet sans endosseur
Maison en brique à deux étages avec magasin sur la rue St Philippe dans le voisinage immédiat des marchés.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 29 janvier 1859, à midi, il sera vendu, à la Bourse St Louis.

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Levée et Condé; ledit lot mesure 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 7 lignes. Ensemble une maison en briques à deux étages, actuellement occupée comme un grand magasin et une épicerie; au rez-de-chaussée, deux chambres, un cabinet et une galerie dans l'étage supérieur, un grand cabinet; chambres de domestiques en briques, à deux étages, boulangerie, caves, citerne, hydrante, etc. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—$3000 comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque sur ladite propriété; et non endossés, portant à leur échéance, intérêt de 8 pour cent l'an et 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement [illegible].

Les constructions seront assurées contre les risques du feu pour leur valeur, et les polices seront transférées au vendeur jusqu'au paiement du dernier billet. L'acte de vente pardevant T. Guyol, aux frais de l'acquéreur. 22 jan

Articles de fantaisie, Bijouterie française, Chapelets, Outils pour charpentiers, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

MERCREDI prochain, 26 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure des rues Chartres et St-Louis, No 128 :

Une facture de marchandises nouvellement importée, telles que parapluies en soie, ombrelles, parasols en soie, pipes ambrées, vêtements, chaussures pour dames, bracelets, broches, épingles, boucles d'oreilles [illegible] outils pour charpentiers [illegible]. 22 janv

Tabac......Tabac.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MARDI, 25 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au magasin de MM. Wilcox, Lipscomb & Co, agents de tabac manufacturé de la Virginie, No 86, rue Gravier—

90 colis de tabac avarié, reçus par le Victoria. Immédiatement après, pour [illegible]—317 colis tabac avarié [illegible].
Conditions—comptant. 22 janv

Bottes, souliers et brodequins.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

JEUDI, 27 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, au premier, au No 60, rue des Magasins:—

225 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes, demoiselles, &c, garçons. Vente positive et sans réserve. 22janv

Succession de Charles Caisseiller.

Magnifique et superbe lot d'instruments d'horloger et de bijoutier, Vin rouge, Meubles, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,
Bureau, No 82, rue de Chartres.

MARDI 25 janvier 1859, à 4 heures P. M., il sera vendu dans la rue Condé, entre les rues Dumaine et St-Philippe, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 12 janvier 1859, pour le compte de ladite succession :—

Une superbe collection d'outils d'horloger et de bijoutier, de grande valeur ;
7 barriques de vin rouge supérieur;
14 demi-barriques bouteilles vieux vin;
25 do do demi-bouteilles;
Un lot de dame-jeannes vides, meubles, etc.
Conditions—comptant au moment de la vente.
21 janv—14,18,22,25

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL
A la Nouvelle-Orléans.
[Sun Mutual Insurance Company of New-Orleans.]
Troisième tableau annuel.

Nouvelle Orléans, 12 janvier 1859.

CONFORMEMENT aux termes de sa charte, la Compagnie d'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL publie le tableau suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 31 décembre 1858			$684,326 97
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1857			111,227 00
Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1858			$795,553 97
Savoir :			
Primes sur les risques d'incendies	$363,423 12		
Primes sur les risques maritimes	234,722 02		
Primes sur les risques des rivières	197,314 33		
		$795,553 97	
Primes en moins sur les risques non expirés le 31 déc. 1858	$110,555 96		
Primes remboursées	6,110 74	$116,666 70	
Primes gagnées dans l'année expirée le 31 décembre 1858			$678,888 21
Pertes payées dans la même période, savoir :			
Sur les risques d'incendie	$67,416 39		
Sur les risques maritimes	166,487 19		
Sur les risques des rivières	46,929 80		
		$317,956 38	
Réassurances, dépenses, intérêt sur scrip, intér. en moins escompte, &c.		38,752 09	
			$356,658 94
Bénéfice net pour l'année expirée le 31 décembre 1858			$422,609 74

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placement sur actions de banques	$230,100 50	$536,583 02
Placem. des bons de la ville et de l'Etat	306,472 52	
Prêts garantis par actions de banques, etc		302,120 50
Billets (pour primes) à courte échéance		182,390 32
Primes dûes, en voie de collection		36,152 04
Scrips d'assurance d'autres compagnies		9,315 00
En caisse		162,637 42
Total de l'actif		$1,181,196 00

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 12 janvier 1859, pardevant moi, le soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thomas Sloo, président, et James Edwards, secrétaire du "Sun Mutual Insurance Company of New Orleans"—lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est correct et une copie exacte des livres de la dite Compagnie.
THOS. SLOO, président,
JAS. EDWARDS, secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 janvier 1859.
(Signé) C. M. BRADFORD,
Seconde Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt de six pour cent, en argent, sur les certificats de bénéfice non payés, aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir de lundi, 24 courant.

La Direction a résolu en outre de déclarer un dividende de SOIXANTE POUR CENT sur les primes gagnées par la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1858. Des certificats seront émis à cet effet à partir du 15 février prochain.
THOMAS SLOO, président
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président
JAMES EDWARDS, secrétaire.

—DIRECTEURS—
Jas. D. Denegre, E J Hart,
A D Kelly, Jno O Eicks,
Hugh Wilson, H Slauber,
J Y De Egana, J H Ferris,
Henry Renshaw, Thos Sloo,
A G Tremoulet, [illegible]
20 jan

VENTES A L'ENCAN

Habitation sucrière
ET ESCLAVES DE VALEUR.

VENTE DE SUCCESSION,
POUR OPERER UN PARTAGE.

PAR N. VIGNIE, encanteur

IL sera vendu à l'encan LUNDI, 21 février 1859, à midi, au City Hotel, coin de la Commune, entre les rues du Camp et Magasins, en vertu de et conformément à un ordre et décret de l'honorable Cour de District pour le Deuxième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans la paroisse de St Bernard, savoir :

1o—Toute l'HABITATION SUCRIERE et 26 esclaves ci-après nommés—située dans la paroisse de St Bernard, dans cet Etat, sur le Bayou aux Bœufs, à environ deux milles du fleuve Mississippi, et connue sous le nom de HABITATION SEBASTOPOL, ayant dix arpents de face avec des profondeurs de quarante arpents des deux côtés dudit Bayou.—Ensemble, la maison et les dépendances, la sucrerie, le moulin, les magasins et une variété d'autres améliorations et dépendances.—Ensemble, maïs, pois, foin et fourrage en quantité à peu près suffisante pour arriver à la prochaine récolte.—Ensemble, une quantité de charrues, instruments aratoires, outils de forgerons, et harnais, sept charrettes et un waggon; quatorze mulets, vingt-sept moutons et agneaux de bonne race. Aussi, d'autres animaux.

Ensemble—les esclaves suivants :
FENTON, charpentier, âgé d'environ 30 ans,
WILLIS, âgé d'environ 50 ans,
JOHN BRANCH, âgé d'environ 35 ans
KITTY, âgée d'environ 29 ans et ses quatre enfants savoir :
LOUISIANA, âgée d'environ 7 ans;
GEORGE, âgé d'environ 3 ans,
Et deux petits jumeaux,
SAM, âgé d'environ 36 ans;
PETER, âgé d'environ 34 ans;
JOHN HICKMAN, âgé d'environ 36 ans;
BAPTISTE, âgé d'environ 25 ans;
DAVIS, âgé d'environ 30 ans;
HUMPHREY, âgé d'environ 35 ans;
WILLIAM, âgé d'environ 50 ans;
COOLEY, âgé d'environ 45 ans;
ALFRED, âgé d'environ 32 ans;
HENRY GOBLETTE, âgé d'environ 36 ans;
REDDICK, âgé d'environ 47 ans;
DIZIE, âgé d'environ 45 ans;
NED, âgé d'environ 40 ans. Il a une légère hernie;
HARRY, âgé d'environ 40 ans;
PHILIS, âgée d'environ 50 ans;
LOUIS, âgé d'environ 34 ans;
LUCY, âgée d'environ 40 ans;
THOMPSON, âgé d'environ 44 ans;
CRISPIN, âgé d'environ 50 ans;
BEN, âgé d'environ 38 ans;

ENSEMBLE — QUATRE CENT SOIXANTE DIX-HUIT actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur l'habitation et les esclaves ci-dessus mentionnés.

TERMES ET CONDITIONS—Comptant, une somme de QUATRE MILLE PIASTRES.—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet pour la somme de trois mille huit cent cinquante piastres, garanti par hypothèque sur la susdite propriété et payable le 20 mars 1859.—L'acquéreur assumera en outre le paiement d'une somme de mille trois cent quatre-vingt-six piastres et 19 cents, reste dû sur un billet pour une plus forte somme, garanti par hypothèque sur la susdite propriété et payable le 1er mai 1859.—L'acquéreur assumera de plus le paiement d'un billet pour la somme de deux mille sept cent soixante-douze piastres et 38 cents, garanti par hypothèque sur la susdite propriété et payable le 1er mai 1859.—L'acquéreur assumera en outre le paiement d'un billet pour actions (stock note) pour la somme de deux mille quatre cent trois piastres et quatre-vingt cents, lequel billet est dû à la Banque des Citoyens, est garanti par hypothèque sur la susdite propriété, payable le 1er février 1866 et renouvelable d'année en année conformément à la charte de ladite Banque.—L'acquéreur assumera en outre le paiement de quatre différents billets tirés par H. Vanbibber, chacun pour la somme de trois mille neuf cent treize piastres et 69 cents, lesquels billets sont payables respectivement le 14 avril 1860, 1861, 1862 et 1863, —le dernier avec l'intérêt d'un an à huit pour cent,—s'élevant en tout à $15,654 76. Lesdits billets sont garantis par hypothèque sur la moitié indivise de ladite propriété appartenant à H. Vanbibber.—Pour le reste du prix, l'acquéreur donnera quatre billets, à son propre ordre, chacun d'un montant égal, payables respectivement le 14 avril 1860, 1861, 1862 et 1863, garantis par hypothèque sur toute la propriété vendue, et portant intérêt à raison de huit pour cent à partir de l'échéance en cas de non paiement à l'échéance.

2o—Un certain morceau de terre situé dans la paroisse St Bernard, à environ deux milles du fleuve Mississipi, ayant un arpent, moins deux pieds, de face au côté gauche du Bayou aux Bœufs, sur quarante arpents de profondeur.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième du prix payable comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en deux billets de montant égal, signés par l'acquéreur à son propre ordre, garantis par hypothèque sur la propriété vendue et portant huit pour cent d'intérêt à partir de l'échéance en cas de non paiement à l'échéance.

Les actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public à la Nlle-Orléans. 20janv—3po

ELIXIR ANTI-GOUTTEUX
DE HIPP. BRIBUGNE,
Inventeur du BAUME TROPICAL ANTI-RHUMATISMAL.

Jusqu'à présent, la médecine est restée impuissante contre la GOUTTE, cette terrible affection qui atteint de victimes sur l'un et l'autre hémisphère, et chaque jour [illegible] pour les livrer aux plus affreuses souffrances. Il est inutile de rappeler les symptômes de cette maladie, symptômes bien connus de tous ceux qui ont eu à en souffrir [illegible] ; c'est l'ELIXIR ANTI GOUTTEUX, résultant des persévérantes recherches de M. Hippolyte Bribugne, déjà connu par la découverte du BAUME TROPICAL anti-rhumatismal, qui compte aujourd'hui de si nombreux succès. L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX [illegible].

L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX est d'un usage facile, son goût n'a rien de désagréable. [illegible] Ses effets se font sentir au bout de quelques heures. [illegible]

A vendre, au dépôt général : à la Nouvelle Orléans, chez J. WRIGHT & Co,
21 & 151, rue de Chartres
et dans les principales pharmacies des Etats-Unis
13 mai—1an

R. R. R.
PLUS DE DOULEURS,
PLUS DE MALADIES,
PLUS DE RHUMATISMES.
Ou de raideurs des jointures, lumbago, maux de tête; plus de maux de dents ou d'autres infirmités.

L'efficacité rapide et complète du READY RELIEF DE RADWAY

Qui fait disparaître instantanément les plus affreuses douleurs, les brûlures, les coupures, les blessures, les foulures, etc., démontre la nécessité, pour les familles, d'en avoir toujours chez elles.

Cette préparation vous met constamment à l'abri des maladies subites. Des millions de personnes attestent, dans la nuit, de spasmes, de vomissements, de fièvre jaune, de choléra et d'autres maladies, lui doivent d'être encore parmi les vivants; parce qu'elles y ont recours à temps.

LE READY RELIEF DE RADWAY
GUÉRIT

Des rhumatismes en quatre heures
De la névralgie en une heure
Des crampes en dix minutes
De la diarrhée en un quart d'heure
Des maux de dents en une minute
Des spasmes en cinq minutes
De la migraine en dix minutes
De la fièvre en frissons en un quart d'heure
Des engelures en un quart d'heure
De l'influenza en six heures
Des maux de gorge en dix minutes
Des brûlures en vingt minutes
De la paralysie
Entorses

ET DANS TOUS LES CAS DE Meurtrissures, Blessures, et Foulures.

La douleur s'évanouit à la première application. Méfiez-vous des imitations. N'achetez que le Ready Relief de Radway. Prix 25 et 50 cts et $1 la bouteille.

Une nouvelle contribution à la science
REGULATING PILLS DE RADWAY,
[Pilules de Radway.]

Les mères qui nourrissent leurs enfants devraient prendre une ou deux de ces pilules, une ou deux fois par semaine. Elles nettoient le corps et protègent les enfants contre les crampes et les maux d'estomac.

LES REGULATING PILLS de RADWAY
GUERISSENT DE

La Constipation	L'indigestion
La bile	La dyspepsie
L'hydropisie	Le mal de tête
Les palpitations de cœur	La congestion
&c. &c.	&c. &c.

Le prix en est de 25 cts. Demandez les Regulators ou les Regulating Pills de Radway.

LE GRAND REMEDE
LE RENOVATING RESOLVENT DE RADWAY
—Triomphe—

Des scrofules	Des crises
Des syphilis	Des écoulements d'oreille
Des boutons de fièvre	Des tumeurs
Des ulcères	Des affections cancéreuses
Des maux d'yeux	Des nœuds
Des maux de jambes	Des rachitis
Des maux de bouche	Des enflures de glandes
Des bronchites	Des transpirations de nuit
Des maux de la matrice	De la consomption
Du prolapsus uteri	Des humeurs
Des maladies de peau	Des rhumatismes chroniques.
De la dyspepsie	
Des chancres	

Et de toutes les maladies qui datent de plusieurs années.

UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.
A vendre chez tous les pharmaciens
2 nov au14 mai

AVIS.

Le Dr L. DUPERRON, DENTISTE, RUE ROYALE, No 60—A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de recevoir une composition propre à plomber les dents, qui offre des avantages inconnus jusqu'à ce jour. Cette composition, inventée par le Dr WILOFT, introduite avec une légère pression dans la cavité de la dent, adhère parfaitement aux parois internes et devient immédiatement aussi dure que la dent elle-même, et après quelques instants en a le poli et la couleur. Les personnes dont les dents sont noires ou d'une couleur foncée par suite des divers plombages qu'elles contiennent, pourront, au moyen de cette composition, leur faire reprendre la couleur naturelle.
24 nov—

EN débarquement du navire Westminster de Bordeaux—
24 barriques vin rouge pour familles;
8 barriques vins blancs;
9 tierçons vin blanc.
A vendre par E DECHAMPS,
29déc 21, rue St-Louis

La meilleure lumière au plus bas prix.
Lumière provenant de la graisse de cuisine ou du lard commun.

LA LAMPE FRANKLIN justement célèbre, PORTATIVE et ne FAISANT PAS DE FUMÉE, manufacturée à la Nouvelle-Orléans. Cette Lampe donne, avec l'emploi de l'huile ou de la graisse de la moins belle qualité autant de lumière que la LAMPE SOLAIRE moyenne, à un quart meilleur marché, car elle contient moins d'une demi-bouteille et éclaire pendant dix heures ou davantage. Elle produit une jolie lumière, agréable même aux yeux faibles; il n'est pas nécessaire de la nettoyer souvent et il ne faut que deux sous par semaine d'une flanelle coton. Prix, $1 50 pièce. Il sera fait un escompte libéral à ceux qui achèteront par douzaine.
ARTEMON HILL, seul agent,
No 26 rue du Camp,
30 déc—3m Nouvelle-Orléans

Cheveux.........Cheveux.........Cheveux
Avis à MM. les Coiffeurs et Perruquiers.
REÇU et en vente chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville.
Un grand assortiment de cheveux à natter, de toutes longueurs et couleurs;
Cheveux frisés do do do;
Nattes, tresses, cache-folles, tortillons, rubans et tulle, crochets métalliques, élastiques, cardes, peignes, etc. 13 janv

Fourrures......Fourrures.
REÇU et en vente chez les soussignés, un grand choix de fourrures, manchettes, palatines, berthes, etc., etc.
Prix excessivement modérés.
LION & PINSARD,
64 et 66, ancien 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville
13 janv

PIANOS—RUE ROYALE, No 210,
entre St Philippe et Ursulines.
ADOLPHE FLANDRAIN

AYANT travaillé dans les premières manufactures de Paris, se charge de la réparation et accord des pianos Erard, Pleyel et autres.

Contre-maître pendant plusieurs années chez A. Debain, de Paris, seul inventeur du Piano mécanique, de l'Harmonium et de l'Harmoniflûte, et complètement initié à la fabrication des instruments, il se charge de les mettre en parfait état. Garantie du travail et prix modérés.
Vente et achat de pianos d'occasion.
18 janv—3m

F[illegible] en jus—150 caisses [illegible] à vendre par DUNTZE & Co
14 janv enc. Royale et Conti

VENTES A L'ENCAN.

Excellente maison basse sur la rue Bienville.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 22 janvier 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis.

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Villeré et Robertson, mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 2 lignes. Ensemble une maison couverte en ardoise, Nos 257 et 259, contenant quatre chambres à feu, galerie, attique avec deux chambres, etc. cuisine à deux étages couverte en ardoise, contenant quatre pièces, latrines, caves, hydrante, etc. Sera divisé en deux locations.

Termes et conditions—$1500 comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur la dite propriété, et portant 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à leur échéance. Les constructions seront assurées contre le feu et les polices transférées au vendeur. 17 jan—6

Propriété au faubourg Tremé.

PAR Chs E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi 22 janvier 1859 à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis :

UN LOT DE TERRE situé au faubourg Tremé, dans l'îlet renfermé par les rues Villeré, Ursulines, Marais et le Chemin de Bayou, ayant 24 pieds de face à la rue Villeré, 26 pieds de large sur la ligne du fond, sur une profondeur irrégulière d'environ 60 pieds plus ou moins. Ensemble une maison No 244 couverte en ardoises ayant deux chambres, galerie et cabinet, cuisine haute de quatre pièces, cave, cour carrelée, water-work, latrines etc.

Conditions—moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets sans endossement, portant 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque.

L'acquéreur fera assurer la propriété pour le montant du billet et en transfèrera la police au vendeur.
Acte pardevant Philippe Lacoste, not. pub. 10jan

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 22 janvier 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis :

La mulâtresse SALLY, âgée d'environ 28 ans, avec sa fille ROSA, âgée d'un an. Sally est bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, garantie sous tous les rapports.

Conditions—moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque.

Acte de vente par devant Joh. Lisbony, notaire public. 21 jv

Porte-monnaie......Porte-monnaie.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, aujourd'hui, 22 du courant, à 11 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane—

1000 douzaines porte-monnaie en cuir, maroquin et peau de daim—Aussi—Sacs. 20janv

Quincaillerie assortie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 22 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au No 40, rue des Magasins—

Boutons en minéral, serrures, loquets, serrures de portes, serrures fines, No 575, serrures No 571, serrures assorties et de l'Ouest.
Conditions—comptant. 22janv

Bijouterie......Bijouterie.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau, No 82 rue de Chartres.

SAMEDI 22 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu à son magasin d'encan, No 82 rue de Chartres, entre Conti et Bienville :
Un grand assortiment de bijouterie.
Conditions—comptant. 22 janv

GRANDE VENTE DE TERRAINS, PROPRES A BATIR, SITUES DANS LE PREMIER ET SECOND DISTRICTS, A 1, 2, 3 et 4 ANS DE CRÉDIT.

PAR P. & H. DEVERGES.

H. DEVERGES, encanteur,
Bureau No 96, Passage de la Bourse, au 1er

IL sera vendu à l'encan, le samedi, 29 courant, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, les terrains ci-après décrits, savoir :

10 LOTS DE TERRE situés dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Cortes et Télémaque, étant les numéros de 1 à 10 inclusivement.

22 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Broad et Dorgenois, désignés par les numéros de 1 à 7 et de 11 à 14, faisant face sur les rues Orléans et St Pierre.

37 LOTS DE TERRE formant l'îlet entier compris entre les rues Toulouse, St Pierre, Broad et Sixième, désignés par les numéros de 1 à 37 inclusivement.

24 LOTS DE TERRE formant l'îlet entier compris entre les rues Ste-Anne, Dumaine, Quatrième et Cinquième, désignés par les numéros de 1 à 26 inclusivement.

10 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Jackson, Salcedo, Lopez et Canal, numérotés de 4 à 10 inclusivement.

22 LOTS DE TERRE bornés par les rues Dumaine, Ste-Anne, Première et Seconde.

2 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Broad et Dorgenois, formant l'encoignure des rues St Philippe et Dorgenois, étant les numéros 16, 17 et 18.

10 LOTS DE TERRE compris entre les rues St-Pierre, Canal Carondelet, Rochebiave et Tonti, faisant face à la rue St-Pierre et numérotés de 1 à 4 et de 11 à 16.

15 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Promenade Carondelet, St Pierre, Miro et Tonti.

4 LOTS DE TERRE renfermés par les rues Promenade Carondelet, Tonti, Quatrième et Van Buren, désignés par les numéros de 12 à 15

2 LOTS DE TERRE compris entre les rues Première, Seconde, St Philippe et St John, désignés par les numéros 21 et 22.

6 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Toulouse, Quatrième et Cinquième, étant les numéros 5 et 6, faisant face à la rue Toulouse et 17, 18, 19 et 20 faisant face à la rue St Pierre et Cinquième.

1 TERRAIN formant l'encoignure des rues Dumaine et Cinquième, désigné par le numéro 23.

28 LOTS DE TERRE formant l'îlet entier borné par les rues St James, St-John, Toulouse et St Louis, numérotés 1 à 16 inclusivement.

4 LOTS DE TERRE désignés par les numéros 11, 12, 13 et 14 et formant l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Van Buren.

18 LOTS DE TERRE désignés par les numéros 13 à 24 inclusivement et 27 et 28 de l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, St Bernard et St Patrick, et formant la moitié de l'îlet.

16 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Banks, Olympia et St Patrick, désignés par les numéros [illegible] inclusivement.

Tous les terrains ci-dessus désignés seront vendus d'après des plans qui seront exposés à la Bourse au moment de la vente.

Ces terrains sont parfaitement bien situés pour y bâtir des résidences agréables. Parmi ces terrains se trouvent des emplacements très convenablement situés pour y établir soit des jardins potagers ou des laiteries.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. En cas de non paiement à l'échéance les billets porteront intérêt de 8 pour cent jusqu'à leur parfait paiement.

Les actes de vente pardevant P. C. Cuvellier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 jan

Cigares et produits de la Havane.

LES acheteurs trouveront constamment au magasin du soussigné un assortiment des cigares des marques suivantes: La Rosa, Cervantes, Oseaua de l'Océan, Mar Pacifico, Escocesa, Figaro, Washington, Ingenuidad, El Sol, El Monumento, Fresnes et Londres, etc.
—Egalement—
400 balles tabac en feuilles, venant d'être reçues par la goélette Major Barbour;
100 paquets thum de la Havane; 6 pipes do do, Reçues par le Peter Howell et à vendre par
P. GUMA,
11 janv Encoig. Canal et Tchoupitoulas, N O

DAWSON & Co,
Chartres 53 .... Chartres 53
Anciennement No. 59 Chartres
CHAPELIERS,
GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX
à des prix modérés.

Les marchands de la campagne sont particulièrement invités à venir visiter notre stock avant de faire leurs emplettes. Nous avons déjà en magasin les chapeaux de Campeche et toutes sortes de chapeaux de paille fraîchement reçus par les derniers arrivages, pour le printemps et pour l'été.
1 jan—1an

DIVERS EN MAGASIN—40 barriques vin rouge bon ordinaire;
10 barriques vin rouge pour familles
15 do do do supérieur
25 barils vin blanc Haut Sauternes
50 caisses do do
75 do vin rouge de 24 demi bouteilles
700 do do de 12 bouteilles.
A vendre par F. LAMBERT,
18 jan 62 rue des Magasins

ARGENT! ARGENT!
LOUIS BLANC,
PRET D'ARGENT SUR DEPOT,
Rue Conti, 47,
Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc, et sur toute sorte de marchandises en général.
VENTE ET ACHAT DE BIJOUX. 27mars—al

P. DUREL & Co.
Marchands de fournitures de bureaux, Imprimeurs et Relieurs,
RUE DE CHARTRES, No. 37.

VIENNENT de recevoir et offrent en vente, à des PRIX TRES MODÉRÉS, les articles suivants:
Le TARIF des Etats-Unis, une nouvelle édition,
Le livre du CHANGE STERLING, par Price,
do du CHANGE FRANCAIS de
Les TABLES D'INTERETS circulaires à 6, 7 et 8 0/0
Un grand assortiment de Porte-monnaies.
Un bel et grand assortiment de Porte crayons et Porte-plumes en or, argent, et caoutchouc, Plumes d'or des marques suivantes: BROWN, Union Cy, Dawson, Warrent & Hyde, Smith & Tood, Mabie Smith & Co, Willmarth & Clussman, Myer Phineas, Morton & &c. &c.
Plumes d'or françaises, article extra
Canifs de Rogers & de Crookes première qualité.
HERPER COIN DETECTOR, instrument par le moyen du quel on peut savoir de suite si les monnaies américaines sont bonnes ou fausses.
Boîtes en ferblanc anglaises très fortes, extra.
Carmin français, garanti, sable bleu, et un grand assortiment de papier français pour registres.
P. DUREL & Co,
18 déc No 37, rue de Chartres

ELIE & CHASSAIGNAC,
Successeurs de T. E. Benett,
No 78.........Rue de Chartres..........No 78
IMPORTATEURS
de musique et d'instruments de musique.

Seuls agents des célèbres PIANOS-FORTE de Henry Herz, auxquels la grande médaille a été accordée à l'exposition universelle de 1855. Ces pianos ont été reconnus par le jury de l'exposition de 1855 comme étant de beaucoup supérieurs à ceux d'Erard et de Pleyel.

MUSIQUE française, allemande et américaine, constamment au magasin No 78, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti. 17 déc

Rue Royale, No. 38.
PIANOS D'ERARD,

SEULE grande MEDAILLE à l'exposition de Londres
Médaille d'honneur à l'Exposition Universelle de Paris;
1re médaille d'or depuis 1819, à toutes les expositions.

L'EXCELLENCE du piano Erard repose d'ailleurs sur l'opinion et l'expérience des plus grands pianistes: Liszt, Thalberg, Prudent, Mme Pleyel, Léopold de Mayer, et une foule d'autres ne jouent que les pianos de cette fabrique.

C'est elle qui fournit le conservatoire de Paris, la cour impériale, et toutes les maisons royales d'Europe.

On trouvera un choix de ces excellents instruments au magasin de J. B. GUIRAUD, rue Royale, 38.
Bourbonne, facteur et accordeur. 19 mai

CIGARES de la Havane—Nous avons actuellement en magasin un bel assortiment de demi Regalias, Royales et Londres, Prensés, Conchas, Londres et Millares, des marques :

Globo	El Sol,	Washington
Veneciana,	Estina	Gutierrez
Serafinis,	Palacio de Cristal,	El Mundo,

et un grand nombre d'autres marques toutes garanties véritables, à vendre par
CABALLERO & RABUALDO,
No 86, Vieille Levée
janv entre Douane et Bienville

VIEUX CEPS.

CE vin renommé de J. LAUSSEURE & Cie, introduit depuis seulement deux ans dans ce pays, est à peine connu, que déjà d'autres vins inférieurs en qualité sont offerts sous cette dénomination.

Le véritable VIEUX CEPS, dont la qualité supérieure a été reconnue par le congrès des propriétaires et marchands de vins assemblés à Dijon en 1856, est la propriété de MM. J. LAUSSEURE & Cie et porte sur l'étiquette un fac simile de la signature de J. Lausseure et le nom des villes Nuits et Paris, lieux où réside le chef de la maison, ainsi qu'un avis rappelant la médaille qui fut décernée à cette honorable maison par le Jury de l'Exposition Universelle de Paris en 1855. En outre, les bouchons sont estampés [illegible]. Tout autre article qui porte ce nom est une imitation, et par conséquent un [illegible] à la bonne foi du public.

MM. A. CARRIERE & Co, 25 rue Vieille Levée, sont les seuls agents à la Nouvelle-Orléans et seuls autorisés à vendre le véritable VIEUX CEPS, ainsi que les Bourgognes rouges et blancs et autres vins de J. Lausseure & Co.

ERNEST LAUSSEURE,
26 Beaver street, New-York,
représentant de MM. J. Lausseure & Cie, pour les Etats-Unis et le Canada. 3mars—1an 1ps

SERRURES françaises—15 caisses serrures françaises de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces, à vendre par
BERNARD TURPIN,
12 jan—6f 45 rue Vieille Levée

FRUITS au jus—200 caisses fruits au jus assortis, à vendre par DUNTZE & Co
14 janv enc. Royale et Conti

VENTES A L'ENCAN:

SUCCESSION DE
Feu JOHN McDONOGH.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Première grande vente, sans réserve, à un très long crédit, de terrains de valeur, améliorés et nus, situés dans les meilleurs quartiers du Premier District. En billets sans endosseurs.

PAR N. VIGNIE,
ENCANTEUR DE LA VILLE.
Bureau No 6, Arcade de Banks.

LUNDI, 7 FEVRIER 1859, et le lendemain, à midi, il sera vendu à l'encan, au plus haut et dernier enchérisseur, au City Hotel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins, conformément aux résolutions et ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, les propriétés ci-après décrites tombées en partage à la ville de la Nouvelle-Orléans, de la succession de feu John McDonogh :

1—SIX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre le Natchez Alley et les rues Nouvelle Levée, Gravier & Tchoupitoulas. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1 à 6.

Le terrain no 1 a 27 pieds 2 pouces de face à la rue Nouvelle Levée, sur 113 pieds 4 lignes de profondeur et face au Natchez Alley, 109 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2, et 27 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, les bâtisses en briques, à trois étages, à l'épreuve du feu, lesquelles se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 2 touche au terrain no 1 et a 27 pieds 2 pouces de face à la rue Nouvelle Levée, sur 109 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 1; 106 pieds 2 pouces sur l'autre ligne latérale et 27 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, les bâtisses en briques à trois étages, à l'épreuve du feu, lesquelles se trouvent sur ledit terrain.

Les bâtisses qui sont sur les terrains nos 1 et 2 étaient autrefois occupées par MM. Violett & Co, marchands de comestibles en gros, et leur sont actuellement louées à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de huit cents piastres par an. Le tout sera vendu sujet audit bail.

Le terrain no 3 a 26 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 113 pieds 4 lignes de profondeur sur la rue Natchez, 109 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne qui le sépare du no 4, et 27 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, les bâtisses en briques, à trois étages, qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 4 a 26 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 109 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 3, 105 pieds 2 pouces sur l'autre ligne et 27 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, les bâtisses en briques, à trois étages, qui se trouvent sur ledit terrain.

Les bâtisses qui sont sur les terrains nos 3 & 4, sont louées à bail comme suit : Les deux magasins nos 38 et 40, rue Tchoupitoulas, étant le rez-de-chaussée des bâtisses connues sous le nom de "The Western Hotel" : la cuisine et les chambres au dessus de la cuisine, la cour, avec l'usage de certains meubles de buvette décrits dans le bail, à W M. Stephens, jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $125 par mois, pour un café.

La partie supérieure de ces bâtisses est occupée par Mme Mary A. Wilson, qui tient une pension et qui paie $50 par mois.

Les terrains nos 3 & 4 seront vendus sujets au bail mentionné en premier lieu.

Le terrain no 5 a 29 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, sur 97 pieds 4 pouces de profondeur sur une ligne, 93 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare du terrain no 6, et 30 pieds 2 pouces sur la ligne du fond. Ensemble, les bâtisses en briques, à deux étages, lesquelles se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 6 touche au terrain no 5 et a 29 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, sur 93 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 5, 89 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre ligne et 30 pieds 2 lignes sur la ligne du fond. Ensemble la bâtisse en briques, à deux étages, laquelle se trouve sur le dit terrain.

Les nos 5 et 6 sont loués à Jonas Pickles, à raison de $45 par mois.

2—UN TERRAIN D'ENCOIGNURE, situé dans l'îlet compris entre les rues Commerce, Lafayette, Tchoupitoulas et Poydras. Le dit terrain a 32 pieds 8 pouces de face à la rue Commerce; sur une profondeur irrégulière de 87 pieds 4 pouces et face à la rue Lafayette; 85 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre ligne et 32 pieds 1 pouce sur la ligne du fond. Ensemble, le magasin en briques, à deux étages qui se trouve sur le terrain occupé par A. Poincy et loué $80 par mois.

3—UN TERRAIN D'ENCOIGNURE, situé dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Girod, Camp et Lafayette. Le dit terrain a 26 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue des Magasins sur 117 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Girod. Ensemble, les bâtisses en bois qui sont sur le dit terrain et servant de moulin à scie.

Cette propriété est louée à bail à S. R. Brady & Co, jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de cent quatre-vingt-quatre piastres par an et sera vendue sujette au dit bail.

4—TROIS TERRAINS DE VALEUR situés dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Girod, Camp et Julia. Les dits terrains sont désignés par les nos 1, 2 et 3.

Le terrain no 2 forme l'encoignure des rues Magasins et Girod et a 32 pieds de face à la rue Magasins, sur 90 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Girod. Ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 1 touche au terrain no 2 et a 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue des Magasins, sur 90 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ces terrains sont loués à Wm Walker, comme chantier de bois, à $20 par mois.

Le terrain no 3 touche au no 1 et 2 dans le fond et a 30 pieds de face à la rue Girod, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble, une maison en bois et autres bâtisses qui se trouvent sur le dit terrain.

Cette propriété est louée à John Doherty, à raison de $20 par mois.

5—TREIZE TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Terpsichore, Nouvelle Levée, Hunter et Tchoupitoulas. Les dits terrains sont désignés par les nos 1 à 13.

Les terrains nos 1 à 9 ont chacun 25 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 155 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles. Le terrain no 1 forme l'encoignure des rues Nouvelle Levée et Terpsichore.

Il y a sur ces terrains des hangars [pour cotons] solidement construits et à l'épreuve du feu. Ces hangars ont coûté environ $8,000, ont été construits par les locataires actuels, Pearce & Waterbridge, à qui les propriétés sont louées à bail jusqu'au 30 juin 1860, à raison de quinze cents piastres par an, avec le privilège de renouveler, à l'expiration de bail actuel, pour une nouvelle période de cinq ans, à raison de deux mille cinq cents piastres par an.—Les bâtisses construites par les locataires reviennent, à l'expiration de leur bail, à l'acquéreur des terrains nos 1 à 9. Lesdits terrains seront vendus sujets à toutes les conditions et stipulations du susdit bail.

Les terrains nos 10 et 11 ont chacun 30 pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée, sur une profondeur de 263 pieds 7 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles.

Le terrain no 12 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Hunter, et a 37 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Hunter. Ensemble les améliorations qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 13 touche au terrain no 12 et a 40 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble les améliorations qui se trouvent sur ledit terrain, et dans les dépendances. Ledit terrain est loué à Wm Young, à raison de $360 par an, jusqu'au 31 octobre prochain, et sera vendu sujet audit bail.

6—UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Front, Gaiennie, Nile-Levée, Erato (autrefois Suzette). Ledit terrain est désigné par le no 6 et a 21 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Front, entre Withers Alley et la rue Gaiennie, sur 105 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

7—DEUX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Calliope (autrefois Louisa), Nouvelle-Levée, Triangle et Front. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 et 2.

Le terrain no 1 a 21 pieds 8 pouces de face à la rue Calliope, sur une profondeur de 46 pieds 1 pouce 6 lignes sur une ligne, 45 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 2, et 22 pieds 5 pouces 8 lignes sur la ligne du fond, en face d'un passage commun. Ensemble les bâtisses en briques qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 2 touche au terrain no 1, et a 21 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Calliope, sur une profondeur irrégulière de 45 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 1, 45 pieds 10 pouces sur l'autre ligne, touchant au passage commun et 22 pieds 6 pouces 8 lignes sur la ligne du fond et faisant face audit passage en commun. Ensemble le hangar qui se trouve sur ledit terrain.

Cette propriété est louée à William O'Brien, jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de soixante piastres par an, et sera vendue sujette audit bail.

8—TROIS TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Nouvelle-Levée, Delord, Tchoupitoulas et South Market. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1, 2 et 3.

Le terrain no 1 a 21 pieds 8 pouces de face à la rue Delord, sur 86 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses en briques qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 2 forme l'encoignure des rues Nile-Levée et Delord, et a 24 pieds de face à la rue Nile-Levée, sur une profondeur irrégulière de 85 pieds 3 pouces face à la rue Delord, 78 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne, et 23 pieds 2 pouces sur la ligne du fond.

Le terrain no 3 a 24 pieds de face à la rue Nile-Levée, sur une profondeur irrégulière de 72 pieds 4 pouces sur une ligne, 66 pieds 10 pouces sur l'autre ligne, et 23 pieds 2 pouces sur la ligne du fond.

9—SIX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Religieuses, St Jacques, Tchoupitoulas et Celeste. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 à 6, et ont chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuses, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain no 6 forme l'encoignure des rues Religieuses et Celeste.

Ces six terrains sont loués, à P. Mc Namara, à raison de $30 par mois. Il a le privilège d'enlever les bâtisses qu'il a fait construire sur lesdits terrains, qui seront vendus sujets à cette condition.

10—NEUF TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues St Thomas (autrefois St Jean Baptiste) Market, Religieuses et St James. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 à 9.

Les terrains nos 1 & 2 ont chacun 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St Thomas, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les terrains nos 3, 4, 5 & 6 ont chacun 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St Thomas, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain no 6 forme l'encoignure des rues St Thomas et Market.

Les deux terrains Nos 5 & 6 étant vendus sujets aux conditions d'un bail à Stanley & Wright, qui expire le 31 octobre prochain, en vertu duquel ils sont autorisés, à l'expiration de leur bail, à enlever les édifices qu'ils ont élevés sur lesdits terrains.—Loyer, $220 par an.

Les terrains nos 7 & 8 ont 31 pieds 11 pouces & 5 lignes face à la rue St James, sur 159 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 9 a 47 pieds 10 pouces & 5 lignes face à la rue Religieuses, sur 127 pieds 10 pouces & 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St James, 90 pieds de profondeur sur l'autre ligne où ledit terrain offre 30 pieds parallèlement à la rue Religieuses et s'étend à une autre profondeur de 37 pieds 10 pouces et 5 lignes, de manière à donner 127 pieds 10 pouces & 5 lignes sur la ligne de derrière.

11—UN TERRAIN dans l'îlet borné par les rues Magasins, Gaiennie (autrefois Barthelemy), Camp & Calliope [autrefois Duplantier], ayant 31 pieds 11 pouces & 5 lignes face à la rue des Magasins, sur 89 pieds 6 pouces & 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec une maison basse en bois et ses dépendances.

Cette propriété est louée, à bail, à Mme Mary Anne McGrath, à raison de $240 par an, jusqu'au 31 octobre prochain, et sera vendue sujette audit bail.

12—QUATRE TERRAINS, presque en face de la place du Colysée, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Melpomène, Magnolia et Terpsichore, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue du Camp, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 4 forme l'encoignure des rues du Camp et Melpomène, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété est louée à bail à deux locataires jusqu'au 31 octobre prochain, et sera vendue sujette à ces deux baux; environ 125 pieds de face à la rue Melpomène, sur environ 128 pieds de profondeur sont loués à bail à D W. Lloyd, au prix de soixante piastres par an, et la balance des terrains faisant face à la rue du Camp à O. H. P. Campbell, au prix de cent vingt piastres par an.

13—UN ILET DE TERRE dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Magnolia [autrefois St-Marc], Lafayette [autrefois Hevia] et Clara [autrefois Ste Madeleine], divisé en 31 terrains, désignés sous les nos 1 à 31. Le terrain no 1 forme l'encoignure des rues Magnolia et Lafayette, et mesure 31 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Lafayette sur 113 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Magnolia, et 160 pieds 2 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 2.

Le terrain no 2 mesure 31 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Lafayette sur 106 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot no 1 et 96 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du no 3.

Le terrain no 3 mesure 31 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 96 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du no 2, et de 92 pieds 5 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du no 4.

Le terrain no 4 mesure 31 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 92 pieds 5 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du no 3, et de 90 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot no 5.

Le terrain no 5 mesure 31 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du no 4 et de 115 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du no 6.

Le terrain no 6 mesure 31 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 115 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du no 5, et de 112 pieds 5 pouces 8 lignes sur la ligne qui le sépare du no 7.

Le terrain no 7 mesure 31 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 112 pieds 9 pouces 8 lignes sur la ligne qui le sépare du no 6, et de 108 pieds 1 pouce 5 lignes sur la ligne qui le sépare du no 8.

Le terrain no 8 forme l'encoignure des rues Lafayette et Clara et mesure 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Lafayette et 108 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du no 7, et 103 pieds 5 pouces 7 lignes de profondeur sur l'autre ligne faisant face à la rue Clara.

Les terrains nos 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clara, sur une profondeur égale de 122 pieds 7 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Les terrains nos 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 mesurent chacun 30 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles; ensemble avec l'atelier construit sur les terrains nos 21, 22 et 23. Le terrain no 16 forme l'encoignure des rues Clara et Poydras. Le terrain no 23 forme l'encoignure des rues Poydras et Magnolia.

Les terrains nos 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur égale de 122 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.

Cet îlet est loué à bail à Messrs. Frère frères jusqu'au 31 octobre 1859, au prix de cent vingt piastres par an, payable par trimestre, et sera vendu sujet audit bail.

14—UN ILET DE TERRE borné par les rues Lafayette, Howard, Poydras et Freret, divisé en trente terrains, désignés sous les nos 1 à 30.

Le terrain no 1 forme l'encoignure des rues Lafayette et Howard, et mesure 28 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Lafayette, sur 107 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur et face à la rue Howard, et 107 pieds 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne, ensemble avec la bâtisse en bois qui s'y trouve.

Le terrain no 2 est contigu au no 1, et mesure 28 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 107 pieds 1 ligne sur la ligne qui le sépare du No 1, et de 106 pieds 10 pouces 7 lignes sur l'autre ligne latérale : ensemble avec les bâtisses en bois qui s'y trouvent.

Le terrain no 3 est contigu au no 2 et mesure 28 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 106 pieds 10 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du no 2 et de 106 pieds 9 pouces 6 lignes sur l'autre ligne latérale; ensemble avec les bâtisses en bois qui s'y trouvent.

Le terrain no 4 est contigu au no 3 et mesure 28 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 106 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du no 3 et de 106 pieds 8 pouces 4 lignes sur l'autre ligne latérale; ensemble avec les bâtisses en bois qui s'y trouvent.

Le terrain no 5 est contigu au no 4 et mesure 28 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot no 4 et de 106 pieds 7 pouces 3 lignes sur l'autre ligne latérale; ensemble avec les bâtisses en bois qui s'y trouvent.

Le terrain No 6 mesure 28 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du No 5 et de 106 pieds 6 pouces 1 ligne sur l'autre ligne latérale; ensemble avec les bâtisses en bois qui s'y trouvent.

Le terrain No 7 forme l'encoignure des rues Lafayette et Freret, et mesure 28 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne qui le sépare du No 6 et sur 106 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre ligne, faisant face à la rue Freret, ensemble avec les bâtisses en bois qui s'y trouvent.

Les terrains nos 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Freret, sur une profondeur de 96 pieds 5 pouces 2 lignes.

Les terrains nos 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 28 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur égale de 106 pieds 5 pouces, entre lignes parallèles. Le terrain no 16 forme l'encoignure des rues Freret et Poydras. Le terrain no 22 forme l'encoignure des rues Poydras et Howard. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les terrains nos 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Howard, sur une profondeur égale de 96 pieds 5 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cet îlet se composent d'une suite de bâtisses en bois, d'un étage, comprenant quinze locations faisant face à la rue Poydras et s'étendant de la rue Howard à la rue Freret; une bâtisse en bois d'un étage, à l'encoignure des rues Howard et Lafayette; cinq bâtisses en bois à deux étages sur la rue Lafayette, entre les rues Howard et Freret; et un petit bâtiment en briques sur la rue Howard; le tout loué à bail à J. S. Hurst, au prix de cent piastres par mois, loyer payable d'avance, jusqu'au 31 octobre prochain, et lesdits terrains seront vendus sujets aux conditions dudit bail.

15—Un îlet de terre, borné par les rues Poydras, Magnolia (autrefois St Marc), Perdido et Clara (autrefois Ste-Madeleine), divisé en 28 terrains, désignés sous les nos 1 à 28.

Les terrains nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ont chacun 30 pieds 7 pouces et 4 lignes face à la rue Poydras, sur 104 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain no 1 forme le coin des rues Poydras et Magnolia, le terrain no 8 forme le coin des rues Poydras et Clara.

Les terrains nos 9, 10, 11, 12, 13 et 14 ont chacun 30 pieds 1 pouce et 4 lignes face à la rue Clara, sur 122 pieds 7 pouces et 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les terrains nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 ont chacun 30 pieds 7 pouces et 4 lignes face à la rue Perdido, sur 104 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec la maison et les améliorations établies sur les terrains nos 21 et 22. Le terrain no 15 forme le coin des rues Clara et Perdido, le terrain no 22 forme le coin des rues Magnolia et Perdido.

Les terrains nos 23, 24, 25, 26, 27 et 28 ont chacun 30 pieds 1 pouce et 4 lignes face à la rue Magnolia, sur 122 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Cette propriété est louée à bail et est occupée par J. M. C. Brady; des améliorations y sont établies, il s'y trouve une maison de résidence, des dépendances, un jardin potager, &c.

16—UN ILET DE TERRE, borné par les rues Poydras, St-Jane, Perdido et Bolivar, divisé en 28 terrains, et désignés depuis le no 1 jusqu'au no 28.

Les terrains nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ont chacun 30 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Poydras, sur 104 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain no 1 forme le coin des rues Poydras et St Jane, le terrain no 8 forme le coin des rues Poydras et Bolivar.

Les terrains nos 9, 10, 11, 12, 13 et 14 ont chacun 30 pieds 1 pouce et 4 lignes face à la rue Bolivar, sur 122 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 ont chacun 30 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Perdido sur 104 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain no 15 forme le coin des rues Bolivar et Perdido, et le terrain no 22 le coin des rues Perdido et St Jane.

Les terrains nos 23, 24, 25, 26, 27 et 28 ont chacun 30 pieds 1 pouce et 4 lignes face à la rue St Jane, sur 122 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

17—UN ILET DE TERRE IRREGULIER, borné par les rues Poydras, Claiborne, Willow et Lafayette, divisé en quinze terrains et désignés comme les terrains depuis le no 1 jusqu'au no 15.

Le terrain no 1 a 28 pieds 8 pouces face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 79 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du terrain no 2 et de 82 pieds 1 pouce sur la ligne faisant face à la rue Poydras, 30 pieds et 1 pouce face à la rue Willow, et 80 pieds 2 pouces 2 lignes face à la rue Willow. Ledit terrain forme le coin des rues Claiborne et Poydras.

Le terrain no 2 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 93 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare du lot no 1, 106 pieds 1 pouce sur l'autre ligne latérale, et 30 pieds 2 pouces et 7 lignes face à la rue Willow.

Le terrain no 3 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, 106 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 2, 116 pieds 10 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne latérale, et 30 pieds 2 pouces et 7 lignes face à la rue Willow.

Le terrain no 4 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, 116 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du no 3, 128 pieds, 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne, et 30 pieds 2 pouces et 7 lignes face à la rue Willow.

Le terrain no 5 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, 128 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du no 4, 140 pieds 4 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne, et 30 pieds 2 pouces et 7 lignes face à la rue Willow.

Le terrain no 6 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 140 pieds 4 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du terrain no 5, 152 pieds 1 pouce et 3 lignes sur l'autre ligne, et 30 pieds, 2 pouces et 7 lignes face à la rue Willow.

Le terrain no 7 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, 152 pieds 1 pouce et 3 lignes sur la ligne qui le sépare du no 6, 163 pieds 10 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne, et 30 pieds 2 pouces et 7 lignes face à la rue Willow.

Le terrain no 8 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, 163 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 7, 175 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne, et 30 pieds 2 pouces et 7 lignes face à la rue Willow.

Le terrain No 9 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 180 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain no 8, 181 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne.

Le terrain no 10 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 161 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 9, et 165 pieds 9 pouces 2 lignes sur l'autre ligne.

Le terrain no 11 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, 108 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 10, et 105 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale.

Le terrain no 12 a 28 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces et 4 lignes face à la rue Lafayette, et 105 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 11; ledit terrain forme le coin des rues Claiborne et Lafayette.

Les terrains nos 13 et 14 ont chacun 30 pieds face à la rue Lafayette, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 15 forme le coin des rues Lafayette et Willow, et a 30 pieds 1 pouce et 4 lignes face à la rue Lafayette, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Willow, et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 14, et 15 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne de derrière.

18—NEUF TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Remparts [autrefois Cirque], Girod, Dryades (autrefois Philippa) et Julia, désignés comme les terrains depuis le no 1 jusqu'au no 9.

Le terrain no 1 a 29 pieds 3 pouces et 5 lignes face à la rue des Remparts, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; avec la maison basse en bois qui s'y trouve. Ce terrain est loué à bail à Mme Mary Wright jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $120 par an, et sera vendu sujet audit bail.

Les terrains nos 2, 3 et 4 ont chacun 21 pieds 3 pouces et 6 lignes face à la rue des Remparts, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; avec les améliorations sur le terrain no 4.

Le terrain no 5 a 31 pieds 11 pouces et 5 lignes face à la rue des Remparts, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ce terrain est loué à bail à M. Jos Ménard pour une année qui expirera le 31 octobre 1859, à raison de $60 par an, et sera vendu sujet audit bail.

Le terrain No 6 a 29 pieds 3 pouces et 5 lignes face à la rue Dryades, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 7, 8 et 9 ont chacun 21 pieds 3 pouces et 6 lignes face à la rue Dryades, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; avec une vieille maison basse en bois sur les terrains Nos 8 et 9.

19—DEUX TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Girod, Baronne, Lafayette (autrefois Hevia) et Dryades (autrefois Philippa), désignés comme les terrains Nos 1 et 2, ayant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

Le terrain No 2 forme le coin des rues Girod et Baronne; avec la maison basse en bois, où est établi un magasin de groceries, ainsi que la cuisine, qui s'y trouvent. Cette propriété (65 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Girod, sur environ 87 pieds 10 pouces de profondeur), est louée à bail avec les édifices, à John Shehan, jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de $420 par an; et le reste à Allen Hill, jusqu'à la même époque, à raison de $96 par an, et sera vendue sujette aux dits baux.

20—DEUX TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Girod, Baronne et Julia, désignés comme les terrains Nos 1 et 2, ayant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes face à la rue Dryades, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

21—DEUX TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Constance, Melpomène (autrefois Edward), Annunciation et Terpsichore (autrefois Bassin). Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 et 2. Les terrains Nos 1 et 2 ont chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes face à la rue Constance, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Le terrain No 2 forme le coin des rues Constance et Melpomène; avec les édifices, où est établie une grocerie, construits sur les dits terrains.

Cette propriété est louée à bail à John Richardson, qui y a établi une grocerie et y demeure, à raison de $26 par mois, jusqu'au 31 octobre prochain, et sera vendue sujette au dit bail.

22—UN CERTAIN TERRAIN dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, Carondelet, Delord [autrefois Promenade Triton] et Baronne, ayant 26 pieds face à la rue St-Joseph, 26 pieds 10 pouces et 2 lignes face à la rue Delord, sur une profondeur irrégulière de 74 pieds 7 pouces, sur une ligne, et de 64 pieds 6 pouces sur l'autre ligne, avec les édifices qui s'y trouvent.

23—UN CERTAIN TERRAIN sur le débarcadère de la rue Julia, Nouveau Bassin, dans l'îlet borné par les rues Julia, Franklin [autrefois St-Peter] [illegible] et Bassin [autrefois St John], [illegible] avec la maison en briques à étage connue sous le nom de "Boatman's Exchange", construite sur ledit terrain.

Cette propriété est louée à bail à B. Capella, à raison de quatre-vingts piastres par mois, jusqu'au 31 octobre 1859, et sera vendue sujette audit bail.

24—UN CERTAIN TERRAIN dans l'îlet borné par les rues Franklin (autrefois St-Peter) Gravier, Basin (autrefois St-John) et Perdido, ayant 21 pieds 11 pouces et 5 lignes face à la rue Franklin, sur 126 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; avec une maison basse en bois, etc, cuisine, etc.

Le tout conformément aux plans dressés par L. H. Pilié, voyer de la ville, qui sont exposés en ce moment au bureau de l'encanteur, Passage de l'Arcade de Banks, no 6, lesquels plans seront exposés au City Hotel pendant le jour de la vente.

CONDITIONS—Un cinquième comptant, et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, pour les billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par une hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec les privilèges du vendeur, et portant 6 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date [illegible] jusqu'à leur échéance. Dans le cas de non paiement, après l'échéance, les billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an, jusqu'à ce qu'ils soient payés. Cette dernière condition ne doit pas être interprétée comme accordant un terme au delà de l'échéance [illegible].

Les édifices [illegible] seront assurés contre les risques du feu pour toute leur valeur, et les polices d'assurances en seront transférées annuellement au trésorier de la ville jusqu'au paiement du dernier billet. [illegible] le trésorier de la ville [illegible] les dites polices [illegible].

Les acquéreurs [illegible] à leurs propres frais, et devront se conformer aux conditions [illegible] faute de quoi [illegible] revendue [illegible].

Les actes de vente seront passés en l'étude de E. [illegible], notaire de la ville, [illegible], aux frais des acquéreurs.

Grande vente à crédit de Porcelaine, Faïence et Verrerie, objets de Fantaisie etc.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

JEUDI prochain, 27 du courant, à 10 heures et demie du matin, et les jours suivants jusqu'à ce que tout le stock soit vendu, au No 45, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane, le magasin occupé dernièrement par MM. Sonnekalb Bros, un riche assortiment de porcelaine, faïence et verrerie —vases de porcelaine riche par paires et seuls, Cologne, bohémiens, bocaux à tabac, boîtes à poudre, pots de porcelaine et bronze, portefeuilles et plateaux en papier mâché, encriers en porcelaine, cabarets à liqueurs en bois de rose, chandeliers en plaqué, services de café en porcelaine, services de table à manger en porcelaine dorée, service à thé, toilette, porte gâteaux et corbeilles à fruits, compotiers et plats bohémiens, verrerie riche pour services et autrement, glaces à cadres dorés, etc.

Termes et conditions—Pour toutes les sommes au dessous de cent piastres, comptant, au dessus de cent piastres, trois mois de crédit, en billets de ville, approuvés. 21janv—6

VENTE SANS RESERVE DE PROPRIETE DE VALEUR

PAR Chs. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu jeudi, 27 janvier 1859 à midi à la Bourse St Louis, rue St Louis:

Cette propriété de valeur située dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Moreau et Espagne, divisée en trois lots, désignés par les nos 1, 2 et 3.

Le lot no 1 mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Moreau, sur une profondeur de 65 pieds 10 pouces 5 lignes et fait face à la rue d'Espagne; ensemble une maison en bois divisée comme suit : Un magasin à l'encoignure installé en marchandises sèches, deux chambres, attenant, galeries sur le côté et sur le derrière, avec un cabinet, une cuisine haute en bois de six chambres.

Une autre bâtisse de deux chambres, waterwork, etc. etc.

Les lots nos 2 et 3 sont attenant à la profondeur du lot no 1, mesurant chacun 32 pieds sur la rue d'Espagne sur une profondeur de 78 pieds 11 pouces 2 lignes, le tout d'après un plan exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant 6 p. cent d'intérêt de la date, endossés à satisfaction et hypothèque.

Acte de vente pardevant O. Drouet 21 jan

Cigares..........Cigares
Vente pour clore des consignations
PAR M. BARNETT Jr, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 22 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St Louis
100,000 cigares de différentes marques
60 douzaines chemises de peau à cotes
54 do do do [illegible]
—EGALEMENT—
100 lots de marchandises sèches assorties, comprenant bas et chaussettes en couleur, mouchoirs madras, serviettes de toile, indiennes, bobinet blanc, 12,4 chemises françaises blanches et en couleur, mouchoirs batiste fil, jupons brodés, mantelets et cols de cou, etc.

Conditions—Pour toutes sommes au-dessous de $200, comptant; au dessus de $200, 90 jours, en billets approuvés en ville 21 jan

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers de Mme Z. Foucher.

Belle propriété au dessus de Carrollton, faisant face au fleuve et au lac Pontchartrain.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 29 janvier 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis.

Une portion de terre d'une grande valeur, située dans la paroisse de Jefferson sur la rive gauche du fleuve à environ huit milles au dessus de la Nouvelle-Orléans, mesurant deux arpents de face au fleuve, sur une profondeur, entre lignes parallèles jusqu'au lac Pontchartrain. Le chemin de fer de Jackson passe à une distance d'environ douze arpents du fleuve, la levée est bonne et forme batture. Cette partie de la terre sur le côté de la Metairie est très élevée et n'a pas encore été cultivée. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, une grande maison en briques à deux étages, avec des cabinets, écuries, chambres à domestiques, etc. etc.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant P. Lacoste notaire public. 21 janv—9

SANS RESERVE.
Grande vente à terme et par catalogue de bottes, souliers et brodequins.
PAR E. ROGER & Co.

SAMEDI 22 janvier 1859, [illegible] il sera vendu [illegible] Vieille Levée, sans réserve, pour clore diverses consignations.

300 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, comprenant un assortiment [illegible].

Conditions [illegible]. Les catalogues seront prêts le matin de la vente. 21 courant 20 janv

Vente pour opérer un partage.
PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 22 janvier 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis:

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Casacalvo et Union, mesurant 58 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Casacalvo sur 118 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Union. Ensemble une maison briquetée entre poteaux, divisée en quatre chambres, galeries et cabinets, cuisine de trois ou quatre chambres, latrines doubles, puits, etc., d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit d'un an en billets [illegible] endossés à satisfaction, et hypothèque.

Acte de vente pardevant G. de Armas, notaire public. 17 janv—6

Vente positive d'un magasin en briques, façade en granit.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu SAMEDI 22 janvier 1859, à midi à la Bourse St Louis, rue St Louis.

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, faisant face au chemin public ou de la Levée, entre la rue St-Ferdinand et la Presse à coton à vapeur de la Levée; mesurant 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face au chemin public, sur 100 pieds de profondeur et face à une allée commune, de 17 pieds 5 pouces de large, aboutissant à la rue St Ferdinand. Ensemble un magasin en briques No 372, façade en granit, à trois étages, couvert en ardoises, avec cours, hangars et autres améliorations.—Le tout d'après le plan exhibé à la Bourse St Louis.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets garantis par hypothèque et portant un intérêt éventuel de huit pour cent après échéance.

Le magasin ci-dessus est assuré jusqu'au 9 mars 1859, pour $3000. La police devra être transférée au vendeur comme sécurité. 17 jan—6

Excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
Bureau No 6, Arcade de Banks.

IL sera vendu samedi, 22 janvier, à midi, à l'Arcade de Banks, l'esclave

MARY JANE, griffonne foncée, âgée d'environ 40 ans, excellente cuisinière et pâtissière, blanchisseuse, et repasseuse; et

ELEONORA, mulâtresse, âgée d'environ 17 ans, très joli sujet de confiance bonne gardienne d'enfants et domestique, parlant le français et l'anglais.—La mère et la fille sont d'excellents sujets.

CONDITIONS—La moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit, en un billet approuvé acceptable en ville et portant 8 pour cent d'intérêt.

L'acte de vente pardevant Thos J. Beck, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 janv

1,221,000 Cigares de la Havane

PAR D. E. MORPHY, encanteur

MERCREDI 26 janvier 1859 à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au magasin des importateurs, MM. Romagosa & Mag., No 30, rue Poydras—

1,221,000 cigares importés directement de la Havane, tous pleinement garantis sous tous les rapports par la susdite maison.

Pour les conditions, qui seront très libérales, voir les catalogues. 11 jan

Deux excellents magasins en briques à quatre étages, sur la rue de la Levée ou le Chemin public.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 29 janvier 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis.—

Deux terrains bien situés dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Vieille Levée et le Chemin Public, désignés par les Nos 25 et 24. Le No 24 mesure 21 pieds et plus de face au Chemin Public, sur une profondeur de 46 pieds et plus d'un côté et de 48 pieds et plus de l'autre côté. Ensemble un magasin en briques à quatre étages.

Le No 25 mesure 21 pieds et plus de face au Chemin Public, sur une profondeur de 43 pieds et plus d'un côté et 37 pieds et plus de l'autre côté. Ensemble un magasin en briques à quatre étages.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse. Lesdits magasins sont loués au taux de $480 par an.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdits magasins.

Les actes de vente pardevant T. Guyol, notaire public.

Les acquéreurs transfèreront de nouveau au vendeur les polices d'assurances et lui rembourseront la prime sur le temps que lesdites polices ont à courir. 18 janv

Propriétés de valeur à l'amiable.

PAR C. C. WORD & Co, encanteurs
Bureau coin Bank Place et Natchez

Belle maison à 3 étages, grande cour, dans un quartier recherché du 2nd District.

Très belle maison à 2 étages, avec jardin, dans un bon quartier du 2e district.

Quatre grands terrains avec améliorations, rues Dauphine et Dumaine.

Belle maison à 2 étages, en très bon état, rue du Camp, au-dessus de Calliope.

Bonne maison à 2 étages, No 422, Magasins, avec 2 terrains.

Petite maison, rue Hercules, entre Cho et Franc. Cottage, rue Euterpe, entre Apollon et Bacchus.

Beau bien de campagne, près de la ville, avec 250 arpents de terre,

Deux maisons à étages, rue Dryades, en Poydras et Hevia. 61 pieds de face sur 170 de profondeur.

Maison en briques à 2 étages rue Carondelet, près du [illegible],

Plusieurs terrains vagues à Jefferson City et à Carrollton.

Les propriétés ci dessus seront vendues à des conditions avantageuses. 25 déc—1m

Avis au Commerce.
A VENDRE AU PRIX COUTANT,
POUR CAUSE DE LIQUIDATION, CHEZ
O. LELIEVRE & Cie.
210 et 174, rue Royale.
FOURNITURES DE BUREAUX,

GRANDS-LIVRES ou Ledgers, avec ou sans index;
Journal, ou Day Book;
Index séparément;
Agendas pour 1859, de toutes grandeurs,
Pass Book;
Copy Books;
Portefeuilles de toutes dimensions;
Plumes métalliques des meilleures marques;
Papier à lettres, rayé et uni, première qualité;
Papier à écolier do do do do;
Encre, Porte Plumes et Crayons;
Plumes en or;
Presse-papier, etc, etc. 15 janv

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Les soussignés ont constamment en main, impériales, britanniques, mousseline imprimée, cotonnades, châles soie et coton, rebozos, mouchoirs cambric, jaconas et verona, et autres articles d'exportation.
A. STURZENEGGER & ETERNOD
47, rue de Chartres
6 nov entre Bienville et Douane

VINS en barriques—20 barriques grand vin Château Haut-Brion 1853
4 barriques grand vin St-Julien 1850
8 do do Vve Merman 1851
15 do do Margaux Medoc
11 do do St-Estèphe
18 do do St-Emilion
7 do vin blanc Preignac 1er crû 1850
do do Sauternes
do do do 1851
A vendre par FAURES & NORMAN,
20 oct 53 et 35, rue Royal

Matériaux de construction
BRIQUES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c. &c

V DEMOUELLE, marchand au Vieux Bassin, entre Toulouse et Franklin, tient constamment un assortiment de matériaux de construction, tels que chaux, sable blanc et jaune, ciment et plâtre de Paris, bardeaux, lattes et merrains. Aussi: un assortiment de briques à feu, anglaises, françaises et américaines ainsi qu'un assortiment complet de bois de chauffage. Une attention particulière sera donnée à la prompte exécution des ordres de la campagne.